

MAIRIE DE LILLE



Pour information

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S. qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de Réunions - Cabinet des Adjoints, le mardi 28 Avril 1959 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 20 Février 1959
- Subventions- Examen du mode de répartition
- Demandes de subventions - Examen.

Hôtel de Ville, le 18 Avril 1959

L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports
Président de l'Office Municipal des Sports.

J. LUSSIEZ

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 AVRIL 1959

Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 28 Avril 1959, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents: MM. BERTEAU, CAILLIAU, CORVI, MASSART, Dr PARMENTIER, PONTIE, SERGEANT, Me VALLIN, VANDEPUTTE, VERRIEST.

Excusés: MM. COURMONT, DUMEZ, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion: MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division, LOOTEN, Chef du Bureau des Sports FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 H 20.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 FEVRIER 1959

Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté.

SUBVENTIONS - EXAMEN DU MODE DE REPARTITION

M. LUSSIEZ donne lecture du paragraphe relatif aux propositions formulées par les membres du bureau et reprises dans le procès-verbal de la réunion précédente.

À la lecture de ce texte, il ressort qu'une majorité se dégage en faveur du maintien du statu-quo, concernant les subventions de fonctionnement.

Une discussion s'engage sur la façon de répartir les subventions d'organisation.

M. MASSART est favorable au projet établi par M. BERTEAU, qui prévoit le maintien d'un reliquat de crédit pour tenir compte des impondérables et des demandes tardives.

Il déclare en outre qu'il est d'accord pour affecter éventuellement ce reliquat aux subventions de fonctionnement.

•
M. SERGEANT estime que les subventions d'organisation ne doivent pas être considérées comme primes à la paresse et qu'elles ne doivent avoir aucune influence contraire sur les efforts des organisateurs, sur le plan financier.

M. LUSSIEZ considère, quant à lui, que l'ancienne formule lui apparaît comme étant la meilleure.

Les Membres se rallient à sa proposition.

M. VERRIEST estime toutefois qu'à partir de 1960, toutes les demandes devront être parvenues pour le 28 Février.

Les Membres acceptent cette suggestion.

M. LUSSIEZ déclare que cette solution lui apparaît la plus rationnelle, les demandes pourront ainsi faire l'objet d'un examen de la Commission de l'Education Physique et des Sports en temps utile, avant d'être soumises au Conseil Municipal.

Les dirigeants qui reçoivent les procès-verbaux de l'Office Municipal des Sports, auront donc pour mission de porter cette information à la connaissance de leurs mandants.

DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION - EXAMEN

M. LUSSIEZ indique que le crédit inscrit au B.P. 1959 pour les subventions aux Sociétés Sportives reste fixé à 4 millions.

Il propose de répartir cette somme sur les bases ci-après:

Subventions de fonctionnement	2.000.000.-
Subventions d'organisation	2.000.000.-

Les demandes de subventions d'organisation ci-après sont ensuite examinées:

C.O.S. LES NAGEURS LILLOIS -

Pour fêter le 25ème anniversaire de sa fondation, le Cercle Ouvrier Sportif "Les Nageurs Lillois" a organisé le 29 Mars 1959, une réunion nautique, avec la participation d'équipes de Cologne, de Malines et d'Armentières.

Comme chaque année, le Club envisage la mise sur pied, le 5 Juillet prochain, de sa Grande Fête de l'Eau, avec la participation de plusieurs groupements étrangers.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 300.000 frs pour ces deux manifestations.

•

.....

QUATRE JOURS CYCLISTES DE DUNKERQUE

Les organisateurs de l'épreuve dénommée "Les Quatre Jours Cyclistes de Dunkerque" qui sera disputée du 7 au 10 Mai, sollicitent, comme l'an dernier, l'attribution d'une subvention.

Le Bureau de l'O.M.S., maintenant l'avis donné en 1958, considère cette demande irrecevable.

COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LUTTE

Le Comité Régional des Flandres de Lutte envisage de mettre sur pied une rencontre internationale de lutte amateur avec la participation d'une équipe étrangère.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 50.000 frs.

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail a fait disputer son cross annuel le 1er Mars 1959.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 100.000 frs, identique à celle de l'an dernier.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE"

Le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille" a organisé une réunion nautique le 26 Avril 1959 avec la participation d'équipes étrangères.

Une seconde rencontre aura lieu dans le courant du mois d'Octobre, avec le concours de nageurs belges.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 180.000 frs pour ces deux manifestations.

UNION NAUTIQUE DE LILLE

L'Union Nautique de Lille organise comme chaque année, les Grandes Régates Internationales.

Cette épreuve se disputera le 7 Juin prochain.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 350.000 frs.

ETOILE CYCLISTE LILLOISE

L'Etoile Cycliste fera disputer les épreuves suivantes aux dates ci-après:

.....

Ier Mai	Grand Prix Gustave Delory
7 Juin	Grand Prix Georges Nicole
5 Juillet	Grand Prix Albert Inghels
23 Août	Prix Julien Lagache
7 Septembre	Grand Prix de la Braderie

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution, dans l'ordre, de 5 subventions: 45.000 frs - 40.000 frs - 45.000 frs 25.000 frs - 45.000 frs, soit 200.000 frs pour l'ensemble de ces compétitions.

M. CAILLIAU souhaiterait que ces subventions, de même que celle attribuée chaque année pour la Fête de l'Eau, soient prélevées sur le crédit mis à la disposition du Service des Fêtes - Les compétitions dont il s'agit entrant plutôt dans le cadre des Fêtes Locales.

M. SERGEANT souligne qu'il n'a encore formulé aucune demande mais qu'il envisage de le faire à l'occasion de l'organisation de plusieurs manifestations d'athlétisme.

M. LUSSIEZ fait part aux Membres de son désir d'être en possession de toutes les demandes pour la prochaine réunion du Bureau de l'O.M.S.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les Membres proposent la date du 13 Mai 1959, 19 heures, Bureau de M. le Chef de la 4ème Division, pour l'examen des demandes de subventions de fonctionnement.

Sont désignés pour faire partie de la Sous-Commission chargée d'établir les propositions: M. CAILLIAU, COURMONT, BERTEAU, MASSART, SERGEANT, VERRIEST.

QUESTIONS DIVERSES

TERRAIN DE BASKET-BALL de L'AVENUE DU PEUPLE BELGE

M. PONTIE signale que 2 Clubs ont l'intention de demander l'autorisation d'utiliser les installations.

M. LUSSIEZ indique que les travaux ne sont pas encore terminés. La question sera revue en temps opportun.

STADE N°6EL D'HERAIN - INSTALLATIONS DE BASKET-BALL

M. PONTIE demande si des panneaux de basket-ball sont prévus au Stade N°6el d'Hérain.

M. LUSSIEZ lui indique que 2 installations sont prévues sur le plateau d'Education Physique.

• • • •
STADE NOEL D'HERAIN - INSTALLATIONS DE VOLLEY-BALL

M. BERTEAU déclare qu'il est très satisfait des installations de volley-ball du Stade Noël d'Hérain et que ces installations lui donnent entière satisfaction.

Les vestiaires sont également très bien, tient-il à ajouter.

STADE DU BOULEVARD D'ALSACE

M. LUSSIEZ indique aux Membres que les travaux d'aménagement du Stade du Boulevard d'Alsace avancent très rapidement.

STADE ROGER SALENGRO - EQUIPEMENT DU PORTIQUE

M. MASSART demande que le portique du Stade Roger Salengro, récemment réparé, soit équipé de cordes et de perches, le plus rapidement possible.

La question est suivie par le Bureau des Sports.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'O.M.S. - DATE

Le Bureau de l'O.M.S. fixe au 15 Juin 1959, 18 H 30, la date de la prochaine assemblée générale.

Séance levée à 21 H 20.

Le Directeur de l'O.M.S.

Le Secrétaire Administratif

Dr PARMENTIER

E. FOUCART

L'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la
Jeunesse et aux Sports,
Président de l'O.M.S.

J. LUSSIEZ



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 MAI 1959

Les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 27 Mai 1959, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : MM. BERTEAU, CAILLIAU, CORVI, MASSART, PONTIE, Me. VALLIN, VERRIEST.

Excusés : MM. COURMONT, DUEZ, D^r PARMENTIER, SERGEANT, VANDEPUTTE, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
LOOTEN - Chef du Bureau des Sports
FOUCART - Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 h 20.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 AVRIL 1959 -

Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté.

SOUS-COMMISSION - REUNION DU 13 MAI 1959 -

M. LUSSIEZ donne connaissance des propositions de répartition des subventions de fonctionnement établies par la Sous-Commission, au cours de sa réunion du 13 Mai 1959.

M. MASSART estime que le crédit inscrit au Budget, au titre des subventions aux Sociétés Sportives, ne répond plus aux exigences et il rappelle le *vœu* émis au cours de la réunion, par M. SERGEANT, qui souhaiterait que ce crédit soit augmenté de 50%.

M. LUSSIEZ considère également que le crédit de 4 millions inscrit au Budget, s'avère insuffisant.

Il indique qu'il saisira ses collègues de la Commission de l'Education Physique et des Sports, de ce *vœu* émis par l'O.M.S. en vue d'obtenir une augmentation de crédit lors de l'établissement du Budget de 1960.

... / ...

... / ...

M. MASSART reconnaît l'effort financier de la Ville, mais signale qu'en raison du nombre sans cesse croissant de leurs membres, les Clubs obtiennent des subventions de moins en moins importantes, ce qui peut paraître paradoxal mais pourtant exact, étant donné que la somme à répartir ne varie pas.

M. LUSSIEZ tient encore à souligner qu'il ne peut être fait aucune comparaison avec la Ville de Lambersart, à laquelle avait fait allusion M. SERGEANT, et la Ville de Lille qui, indépendamment des subventions, concède gratuitement ses terrains, les fait entretenir et fournit également le matériel nécessaire.

C'est, ajoute-t-il un effort qu'il ne faut pas sous-estimer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 1959 - PRÉPARATION -

M. MASSART indique qu'il n'a pas encore eu le temps matériel de préparer le rapport moral à soumettre à la prochaine Assemblée Générale. Il tient à rassurer ses collègues en leur disant qu'il sera au point pour la réunion.

Il évoque ensuite les questions qui seront reprises dans ce rapport et signale qu'il insistera d'une façon toute particulière sur le voeu émis aujourd'hui concernant une éventuelle augmentation du crédit réservé aux subventions. Il ne manquera pas de remercier l'Administration Municipale de ses efforts en faveur du Sport et il lui demandera de les poursuivre en les intensifiant dans la mesure du possible.

Concurremment à la représentation au sein de l'Assemblée Générale M. MASSART, propose que tous les Présidents des clubs lillois soient invités à y assister, étant entendu que nous pourrons participer au vote pour le renouvellement partiel du bureau, que les seuls membres titulaires désignés par les Ligues ou Comités régionaux ayant leur siège à Lille, ou appartenant à une Association sportive ayant son siège à Lille.

Tous les membres adoptent ce point de vue.

Sur remarque de M. PONTIE, il est également convenu que le 5ème élu remplacera M. CARLIER, décédé, et le 6ème le sera à la place de M. le Commandant CHARRON qui a quitté LILLE.

Ces deux nouveaux membres seront donc renouvelables à la même date que leurs prédécesseurs, c'est à dire en 1961, pour le remplacement de M. CARLIER et en 1960, pour le successeur de M. le Commandant CHARRON.

... / ...

SALLE ROGER SALENGRO - OCCUPATION -

M. PONTIE déplore à nouveau que les usagers de la Salle Roger Salengro, soient prévenus trop tardivement, lorsque celle-ci est indisponible, par suite de l'organisation de concerts ou de toutes autres manifestations.

A ce propos, M. LUSSIEZ croit devoir lui rappeler qu'il est inexact de prétendre que cette salle soit uniquement réservée aux manifestations sportives et il lui donne connaissance du rapport soumis au Conseil Municipal le 26 Octobre 1945, relatif à la désaffection du marché Saint-Nicolas. La salle Roger SALENGRO, en effet, a été aménagée pour la tenue d'assemblées, d'organisations de concerts, de manifestations sportives, de cérémonies officielles et autres.

M. LUSSIEZ tient à ajouter que la question d'une salle à mettre à la disposition des clubs, est de celles qui le préoccupent le plus. Il signale qu'il a déjà entretenu son collègue, M. l'Adjoint BERTRAND, de l'utilisation du Palais RAMBAU et il envisage également de soumettre cette affaire à la Commission de l'Education Physique et des Sports.

Il rappelle que parmi les aménagements qui doivent être effectués dans les bâtiments de l'ancienne brasserie l'Avenir, une salle de Sports est prévu et il ajoute qu'il ne désespère pas d'obtenir la construction d'une salle qui serait uniquement réservée aux Sports.

STADE FELIX GRIMONPREZ - SONORISATION -

M. MASSART signale que toutes les fois que sont organisées des manifestations importantes, sur le Stade Félix Grimonprez, il doit être fait appel à une entreprise privée, pour la sonorisation.

Il souhaite donc qu'une installation fixe puisse être effectuée par les soins de l'Administration.

Dans ce cas, les utilisateurs du Stade devraient préciser dans leur demande, s'ils désirent obtenir l'usage de cette sonorisation qui serait payante suivant un tarif établi par le service des Installations Électriques.

Séance levée à 21 heures 10

Le Président de l'O.M.S. Le Secrétaire Administratif Le Directeur de l'O.M.S.
J. LUSSIEZ E. FOUCART Dr. PARMENTIER.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 Juin 1959

L'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports s'est tenue le Lundi 15 Juin 1959, à l'Hôtel de Ville, Salle de l'Orientation Professionnelle, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire, délégué à l'Education Physique et aux Sports, Président de l'O.M.S.

Au bureau avaient pris place, M. POTEAU, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, représentant M. BERTHOM, Inspecteur Principal; MM. SERGEANT, CAILLIAU, M. VALLIN, Vice-Présidents de l'O.M.S. et M. MASSART, Secrétaire Général de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 18 heures 50 et présente les excuses de MM. ROUSSEAU, ROMBAUT, MEURA, membres de la Commission Municipale de l'Education Physique et des Sports, de M. Gérard DEHOVE, Doyen de la Faculté de Droit, de M. le Doyen de la Faculté des Sciences, de Mme MOULIER, Directrice du Lycée Fénelon.

Il signale ensuite la présence de ses collègues de la Commission Municipale de l'Education Physique et des Sports :

MM. COURMONT, DE BECKER, DECOTTIGNIES, VAN WOLPUT, GUILLEMIN, VIRON et LANDREA.

M. LUSSIEZ prononce alors l'allocution suivante :

"Je suis très heureux d'avoir le très grand honneur de présider ce soir, l'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports de Lille."

"Je tiens à remercier toutes les personnalités présentes qui ont bien voulu distraire quelques instants de leur temps souvent précieux, pour assister à cette belle réunion".

"Je veux également adresser un merci tout particulier à mes collègues du Conseil Municipal, membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui ont répondu à mon invitation".

"Leur présence est, pour vous et pour moi, un sûr garant de leur attachement à la cause sportive, dont ils sont très souvent appelés à examiner les "questions qui s'y rapportent".

"Je ne dois d'ailleurs d'ajouter que c'est toujours en parfait accord "que toutes ces questions sont traitées".

"Il n'existe aucune divergence entre nous, le Sport est le Sport et "pour moi il n'y a qu'une seule manière de le défendre: faire le maximum afin que "notre Ville de LILLE soit pourvue des installations sportives nécessaires.

...../.....

"Je veux que notre Ville puisse un jour être citée en exemple dans ce domaine comme elle l'est déjà dans d'autres".

"Je dois maintenant vous dire qu'au cours de sa dernière réunion, le Bureau de l'Office Municipal des Sports a décidé d'adresser une invitation à tous les Présidents de nos Sociétés Sportives lilloises. Tous pourront ainsi, à la lecture du rapport moral du Secrétaire Général, se rendre compte du travail accompli par le Bureau".

"Au cours de la dernière Assemblée Générale, qui remonte au 24 Avril 1958, j'avais fait un inventaire de nos installations".

"C'est ainsi que je vous avais indiqué que 7 Stades étaient en service".

"Actuellement, leur nombre est toujours le même, mais il me faut vous signaler que depuis le 24 Avril 1958, quelques améliorations ont été apportées à certains d'entre eux".

"Au Stade Anatole de la Forge à Fives, les installations sanitaires, en cours d'achèvement à cette date, sont maintenant terminées. Il est possible aux utilisateurs de passer sous la douche chaude ou froide, suivant leur désir".

"Au Stade Noël d'Hérain, Place des Quatre-Chemins, il est possible d'installer des poteaux amovibles, ce qui porte ainsi à 3, le nombre d'installations de volley-ball".

"Au Stade Félix Grimonprez, les tribunes sont terminées et couvertes dans leur partie centrale; les 2 courts de tennis ont été mis en service".

"Je vous avais également entretenu du Stade Henri Jooris, utilisé par l'équipe professionnelle du Lille Olympique Sporting Club. Ce Stade est maintenant propriété de la Ville; il sera toujours utilisé par le L.O.S.C., mais je suis persuadé que parmi vous, beaucoup se réjouiront lorsque je vous aurai dit que d'importants travaux doivent être entrepris afin d'améliorer les installations, qui permettront de recevoir les spectateurs dans des conditions meilleures et en nombre plus important".

"Peut-être certains souriront-ils de m'entendre dire "en plus important" alors que notre valeureux club, pour la seconde fois, connaît la désaventure de la descente en 2ème Division".

"Crôyez-moi, je suis persuadé que la Saison 1960/1961, verra notre L.O.S.C. reprendre sa place parmi les meilleures équipes de France. Je crois pouvoir dire que ses dirigeants sont décidés à mettre tout en œuvre pour y parvenir."

"Le 24 Avril 1958, je vous avais entretenu des projets de l'Administration Municipale visant les terrains".

• • • / • • •

"C'est ainsi que je vous avais fait part de mes espoirs de voir bien-tôt commencer les travaux d'aménagement en stade", du terrain situé Boulevard d'Alsace et contigu à l'Institut Diderot".

"Beaucoup parmi vous peuvent constater que ces travaux sont commencés".

"Bien sûr, il ne m'est pas encore possible de vous fixer quant à la date exacte de terminaison des travaux, mais soyez persuadés que tous mes efforts vont tendre à ce que la mise en service du stade ait lieu dans les meilleurs délais".

"Je vous avais également entretenu d'un projet d'aménagement d'un terrain situé près de l'Ecluse Sainte-Hélène, sur le territoire de St-André, dont la Ville de Lille est propriétaire."

"Là aussi, les travaux sont entrepris et tout ne permet de croire que le Lille Université Club pourra utiliser une partie dès le mois d'Octobre. Il s'agira d'un Stade spécialement réservé au hockey. Il nous fallut, en effet, remplacer le terrain de la rue Armand Carrel, sur lequel sera prochainement édifié un groupe scolaire".

"Je dois également vous signaler que notre équipement sportif s'est accru d'une installation de volley-ball et d'une installation de basket-ball, toutes deux situées Avenue du Peuple Belge".

"Les installations sont terminées, seuls, les tracés restent à effectuer".

"J'ai demandé la construction en matériau léger, d'un local qui servira de vestiaires sur ce terrain".

"J'espère, d'ici peu, y voir évoluer les enfants des écoles du quartier et les membres de quelques unes de nos Sociétés".

"Maintenant, me direz-vous, quels sont vos projets ?"

"A cela, je vous répondrai que, grâce à la bonne compréhension de mes collègues de l'Administration Municipale, il ne sera possible de mettre à votre disposition 3 nouveaux terrains de football et 1 terrain de rugby, qui sont situés au Pont-Royal".

"Je conviens qu'il ne s'agit pas d'installations parfaites, pourvues du confort, mais tout simplement de terrains acquis par la Ville pour servir aux travaux de déviation de la Deûle. En attendant que ces travaux commencent, nous les utiliserons pour le Sport et plus spécialement pour les entraînements".

"Quelques aménagements ont été effectués, il a fallu, en effet, remblayer certaines parties par l'apport de terre."

"Le Service des Jardins a ensemencé l'ensemble et j'espère bien que ces terrains pourront être mis en service à bref délai".

"Une parcelle est déjà pourvue de buts de football, mais le mauvais temps qui a sévi en fin de saison, n'a pas permis son utilisation".

En ce qui concerne notre équipement en salles, nous en sommes toujours au même point; la Salle Roger Salengro, pour le volley-ball et le basket-ball, se révèle insuffisante".

"À ce propos, je voudrais vous signaler que, contrairement à ce que beaucoup, parmi vous pensent, cette salle n'est pas uniquement réservée au "sport".

"Je dois, en effet, vous préciser, que le rapport concernant la dé-saffectation du marché Saint-Nicolas, soumis au Conseil Municipal le 26 Octobre 1945, prévoyait que la Salle Roger Salengro serait utilisée pour la tenue d'assemblées, l'organisation de concerts, de séances sportives, de cérémonies municipales et autres".

"Ému par cette situation, votre Bureau a, au cours d'une de ses dernières réunions, émis le vœu que soit utilisé le Palais RAMEAU".

"Mes collègues de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui en ont été saisis, ont également reconnu qu'il serait souhaitable que le Palais Rameau puisse être inclus dans le circuit d'utilisation de nos installations sportives".

"Fort de leur appui, je suis persuadé que nous aboutirons à une solution qui donnera satisfaction à tous".

"S'agissant des bâtiments de l'Ancienne Brasserie l'Avenir, situés à Fives, rue de la Marbrerie, les importants aménagements qui doivent y être effectués, concernant notamment l'installation d'une salle de sports, pourront être mis en route dès que l'emprunt qui doit financer les travaux, aura pu être réalisé".

"Dans le domaine qui est celui des subventions, je dois également vous signaler que votre bureau a émis le vœu que soit majoré de 50% le crédit inscrit au Budget, au titre des subventions aux Sociétés Sportives".

"La Commission de l'Education Physique et des Sports a, à son tour, admis qu'il serait indiqué que ce vœu soit suivi d'effet".

"Les quelques indications que je viens de vous donner vous prouvent que, malgré les difficultés financières du moment, nous essayons de faire face, le plus largement possible, aux besoins de nos Sociétés Sportives".

"Ces besoins, nous le savons, sont nombreux, surtout dans le domaine des installations, mais vous pouvez être persuadés que tous nos efforts tendent à l'amélioration de l'équipement sportif de notre Ville".

"Comme je vous le disais l'an dernier, vous pouvez toujours compter sur moi, de cela, je veux que vous en soyez de plus en plus persuadés".

"Je ne voudrais pas en terminer sans adresser mes remerciements aux membres du Bureau pour leur précieux concours et pour leurs avis judicieux qu'ils n'ont cessé de m'apporter et qui, dans la plupart des cas, ont allégé considérablement ma tâche".

L'allocution de M. LUSSIEZ recueille les vifs applaudissements de l'asssemblée.

M. MASSART, Secrétaire Général de l'O.M.S. donne ensuite lecture de son rapport moral :

"Monsieur l'Adjoint au Maire, Président de l'Office Municipal des Sports,
"Mes Chers Collègues et Amis,

"Ce n'est pas sans une très vive émotion que j'aborde le rapport moral de l'O.M.S. que mes fonctions de Secrétaire Général m'appellent à vous présenter pour la seconde fois".

"Il ne faut en effet, en guise de préambule sacrifier à cette inexorable tradition qui s'est instituée par la force des choses et qui veut que chaque fois que nous nous réunissons, je ne fasse un devoir, oh combien douloureux, de mentionner l'absence définitive d'un ou de plusieurs amis".

"Cette année, un fauteuil restera vide. C'est celui d'un Camarade du Bureau de l'O.M.S., Raymond CARLIER, décédé au cours de l'année 1958."

"Il appartenait à cette phalange qui s'atrophie de jour en jour, à cette race d'hommes ayant su se construire une vie, ayant su se choisir un idéal!"

"Servir noblement le sport fut pour lui une devise qu'il appliqua sans jamais y failir dans ses paroles comme dans ses actes".

"Avec Célestin DELANNOY, Henri KRESCHIAR, Augustin CHARLET, Raymond CARLIER restera, dans notre mémoire et dans notre cœur, comme le symbole de la fidélité et du dévouement indissolublement liés à la juste cause du sport".

"Le destin a été plus heureux pour le commandant CHARRON, que vous vous étonnez peut-être de ne point voir parmi nous. Pour lui l'heure de la retraite

... / ...

"a sonné, il a quitté le Nord, ses horizons brumeux et sa vie trépidante, pour "des cieux plus riants et plus reposants".

"En même temps que nous lui exprimons nos remerciements et notre Reconnaissance pour l'excellent travail qu'il a accompli parmi nous et pour les bons conseils qu'il nous a prodigués, nous lui souhaitons très sincèrement "longue et heureuse vie".

"Ce chapitre des remerciements serait incomplet si j'omettais d'y associer MM. TRICOTTEUX, LOOTEN et FOUCART dont je ne plais à souligner la très précieuse collaboration. Vous avouerai-je/même que je n'ai pas très grand mérite à vous faire aujourd'hui la relation de nos travaux. Nos amis de l'Administration Municipale dont l'assiduité aux réunions est exemplaire, "accomplissent, au sein de notre organisme, une tâche que je considère personnellement comme la plus délicate et la plus ingrate".

"Convenez, en effet, qu'il n'est pas facile d'exprimer dans un compte rendu, l'essentiel des diverses opinions Unies à l'occasion d'une discussion. "ou d'un échange de vues."

"Mes Collègues ne me démentiront certainement pas, si j'affirme que "jamais nous n'avons trouvé dans les procès-verbaux qui étaient présentés à "notre approbation, une seule phrase qui n'ait été le reflet fidèle, clair "et précis, des pensées qu'il nous était donné d'exprimer en réunion. En fait, "et pour rendre à César ce qui appartient à César, disons qu'il serait plus "séant de substituer au titre pompeux de Secrétaire Général de l'O.M.S. qui "n'est attribué, celui de rapporteur du Bureau."

"Je voudrais maintenant insister sur le caractère très particulier "de cette réunion. Pour la première fois en effet, en application de la décision prise au cours de la réunion de Bureau du 27 Mai dernier, les Présidents "des Associations Sportives Lilloises ont été invités à assister aux travaux "de l'Assemblée Générale, aux côtés de leurs représentants fédéraux".

"En décidant de regrouper ainsi tous ceux qui, à des titres divers, "représentent la vie sportive de notre Cité, nous avons pensé que cette initiative leur donnerait l'occasion de se mieux connaître. De plus, n'est-il "pas nécessaire, n'est-il pas indispensable, que chacun d'entre vous soit très "exactement informé de nos travaux, de nos projets, de nos difficultés. Enfin, "et c'est je crois la partie qui n'apparaît la plus constructive, nous désirons "que, très honnêtement et sans démagogie, vous puissiez exprimer en toute liberté vos critiques et principalement vos suggestions. Toutefois, je ne dois, "au risque de lasser l'attention de ceux qui étaient présents à la dernière réunion et qui déjà ont entendu ces paroles, de relire un passage de mon dernier "rapport moral. Voici ce que je disais le 24 Avril 1958 :

"Il ne faut préciser que ce rapport ne peut, en aucune façon, avoir des points de ressemblance avec celui que chacun d'entre nous doit présenter chaque année aux membres de son Association ou de sa Fédération."

... / ...

"N'oublions pas, en effet, que l'Office Municipal des Sports, n'est qu'un organisme consultatif, chargé d'émettre des souhaits, des voeux, des suggestions, des critiques, quelquefois des projets à des organismes, qui, eux, sont officiels, le 1er étant la Commission de l'Education Physique et des Sports, le second étant le Conseil Municipal".

"Osant risquer une comparaison, je dirai que chacun des membres de l'Office Municipal des Sports remplit un peu les fonctions d'un délégué syndical, présentant ses revendications ou ses doléances. En définitive, c'est l'Administration qui décide, accepte, ou rejette. Néanmoins, soyons justes jusqu'au bout, nous pouvons dire qu'ici nous sommes toujours écoutés et qu'il est tenu compte des avis exprimés par l'Office Municipal des Sports. Que certains de nos projets, certaines de nos suggestions soient ou ne soient pas pris en considération, ceci est une autre affaire".

"Nous concevons fort bien d'ailleurs, qu'en dernier ressort, c'est à ceux qui ont en mains les destinées de notre Ville et qui de ce fait en supportent toutes les responsabilités, qu'il appartient de décider".

"Je m'excuse à nouveau de ces redites qui peuvent à certains égards paraître fastidieuses : j'ai estimé cependant qu'il était nécessaire, pour éviter malentendus et fausses interprétations de clarifier les choses et de déterminer très exactement le rôle et les attributions de l'O.M.S.".

"Venons-en maintenant à la composition du Bureau de l'O.M.S. Celle-ci appelle certaines remarques".

"Tout d'abord, ne peuvent être électeurs et éventuellement candidats que les représentants d'un certain nombre de Fédérations sportives reconnues par le Comité National des Sports. D'autre part, en raison du nombre statutairement limité de sièges, il ne peut être question d'admettre au sein du Bureau la représentation de toutes les Fédérations".

"C'est donc es-quality et en faisant abstraction de son obédience que le candidat élu siège au Bureau de l'O.M.S. Il s'engage par là-même à ne consister dans les questions qui sont évoquées que ce qui relève de l'intérêt général".

"Ces considérations n'amènent à parler de l'activité de notre Bureau. Depuis la dernière Assemblée Générale, nous avons tenu 6 réunions :
"- les 24 Avril, 13 Mai, 7 Octobre 1958;
"- les 20 Février, 28 Avril et 27 Mai 1959 ;
"ajoutons à cela une réunion de la sous-commission de répartition des subventions "qui a eu lieu le 13 Mai 1959;

"Deux problèmes généraux ont retenu en permanence notre attention. Il s'agit, vous le voyez aisément, de l'équipement et des subventions."

"Examinons-les séparément, et voyons tout d'abord l'équipement:

• • • / • • •

"A cet effet, reportons-nous au procès-verbal du 24 Avril 1958, et plus particulièrement à l'exposé de notre Président Monsieur l'Adjoint LUSSIEZ".

"A cette époque, 7 stades figuraient à l'inventaire, je vous les rappelle :"

- Stade Roger Salengro rue d'Iéna
- Stade de la rue de l'Arbrisseau
- Stade Martinet Porte de Béthune
- Stade Anatole de la Forge à Fives
- Stade Noël d'Hérain Place des Quatre Chemins
- Stade de l'Hôtel de Ville
- Stade Félix Grimonprez

"Ce n'était un secret pour personne et plus particulièrement pour les Membres du Bureau de l'O.M.S. que cet équipement, compte tenu du nombre important d'utilisateurs, était encore nettement insuffisant."

"Tous au Bureau, et en premier lieu, il nous faut déclarer sans ambiguïté, notre Président LUSSIEZ, nous reconnaissions qu'il fallait obvier à une situation qui risquait de devenir alarmante. C'est à cette tâche que, consciellé, approuvé et soutenu par le Bureau unanime, M. LUSSIEZ, en sa qualité d'Adjoint aux sports, a consacré tous ses instants".

"Il ne m'appartient pas ici de faire l'apologie d'un homme, fut-il Président de l'O.M.S. et de surcroît Adjoint au Maire, néanmoins, sans nous départir du rôle revendicatif que nous nous sommes promis de jouer au sein du Bureau".

"Nous devons reconnaître, en toute loyauté, que sous l'impulsion de M. LUSSIEZ, de gros progrès ont été réalisés et ceci dans un temps record".

- La première tranche du programme fixé concernait le réaménagement et la protection des installations existantes. En exemple type, je vous signale le terrain Anatole de la Forge qui, de voie publique, devient véritable stade avec clôture, vestiaire, installations sanitaires, terrain de foot-ball, basket-ball et volley-ball".

- La seconde tranche visait à adapter les installations pour une utilisation plus rationnelle et plus efficace. Voyez à ce sujet, le Stade Noël d'Hérain où 2 volley-ball supplémentaires ont été aménagés et où il sera possible dans un avenir très proche de pratiquer le basket-ball".

- La troisième tranche du programme est en cours et ne verra sa conclusion que lorsque tous les clubs de la Ville auront la faculté de disposer d'installations suffisamment nombreuses pour que leur activité sportive puisse y trouver sa pleine expression".

"C'est à cet échelon qu'apparaissent, à côté des difficultés que l'on peut qualifier de normales, de naturelles, celles qui indépendantes du bon

... / ...

"vouloir de celui qui a la ferme volonté de réussir, l'inclinant à baisser les bras et à renoncer. Songez que, pour mener à bien une construction telle que celle d'un petit stade d'entraînement, il est nécessaire de passer par près de quarante opérations administratives, entre l'avant-projet et la réalisation définitive. Il y a de quoi décourager les esprits les mieux trempés".

"Et pourtant, il n'aura fallu que deux ans et demi pour aboutir à l"édification du stade du Boulevard d'Alsace. Nous savons évidemment que cela "ne sera pas encore suffisant. L'effort se poursuit et vous avez certainement appris que, pour satisfaire aux demandes pressantes des sportifs, trois terrains "de foot-ball et 1 terrain de rugby sont en voie d'achèvement au lieu dit Pont-Royal. Cette heureuse initiative permettra la décongestion, qui s'avère nécessaire des terrains actuellement utilisés.

"Peu à peu voyez-vous, grâce à l'entêtement, à l'obstination des Membres du Bureau de l'O.M.S. et de leur Président, notre patrimoine s'étend progressivement."

"En même temps que nous poursuivons son élargissement, il nous faudra "nous attaquer à un problème tout aussi urgent : celui de l'équipement en salles de sports."

"Le climat parfois rigoureux, très souvent humide de notre région "crée de grosses perturbations dans les calendriers de certains sports collectifs. "D'autre part, si l'on veut amener une partie de la population lilloise à s'inscrire au sport, il est indispensable que, pour certaines activités, on puisse "se disposer d'un établissement couvert et aménagé".

"Certes, nous avons la salle Roger Salengro. Mais comme nous le faisait très justement remarquer notre Président à la dernière réunion du Bureau, cette "salle n'est pas uniquement réservée aux manifestations sportives, la délibération du Conseil Municipal du 26 Octobre 1945, en apporte la preuve. Il nous faut donc reprendre le bâton du pèlerin, faire en sorte que notre voix soit entendue pour que des projets établis tels que l'aménagement du Palais RAMÉAU, "la construction d'une salle dans le quartier de Moulin-Lille puissent être réalisés. Il y a enfin un dernier projet et celui-là nous tient à cœur. Nous ne nous lasserons pas de répéter qu'il est indispensable d'envisager la construction d'une seconde piscine couverte. La démonstration n'est plus à faire mais sera-t-il possible un jour de trouver les quatre ou cinq cent millions nécessaires."

"L'avenir, souhaitons-le, nous le dira".

"En terminant cette première partie de mon rapport que j'estime d'ailleurs bien incomplète, je tiens à vous réaffirmer notre ferme volonté d'aboutir".

"Nous avons posé les problèmes. Certains sont solutionnés, d'autres vont l'être incessamment, d'autres enfin, ne sont qu'à l'état de projets. Pour ces derniers, c'est maintenant aux organismes officiels qu'il importe de répondre. Notre compétence s'arrête là où commence la compétence de l'Administration.

"J'ai parlé en premier lieu de l'équipement, j'aurais pu tout aussi bien donner la priorité au subventionnement car il s'agit là, vous le pensez bien, d'une question que nous considérons comme vitale pour nos associations sportives".

"Je l'ai déjà dit, nous ne sommes pas des démagogues et nous reconnaissons très sincèrement l'effort que fait l'Administration en faveur des groupements sportifs".

"Cette année encore, une somme de quatre millions est mise à notre disposition. Ce n'est pas, vous pouvez n'en croire, une mince affaire que d'élaborer le projet de répartition qui sera ensuite présenté à la Commission de l'Education Physique".

"De cette somme, nous avons fait deux parts égales:

"La première est dénommée Subvention d'Organisation; la seconde, Subvention de Fonctionnement. Pourquoi cette distinction?"

"La réponse en est simple. Nous intéressant exclusivement au sport purement amateur et constatant que ce dernier, sauf de très rares exceptions, n'attire qu'un très petit nombre de spectateurs, nous avons pensé que le seul moyen d'encourager l'organisation de manifestations importantes sur le territoire de la Ville, était encore d'aider financièrement les Clubs qui envisageaient cette éventualité. Compenser en partie les déficits, voilà la raison d'être des Subventions d'Organisation".

"En toute chose cependant, il nous faut être justes. Jusqu'alors les demandes de subvention entrant dans cette catégorie nous étaient présentées en ordre dispersé et à n'importe quel moment de l'année. Il était impossible, malgré notre souci de justice, de faire une répartition équitable et proportionnée à l'importance des manifestations. Après en avoir maintes fois discuté nous avons décidé, lors de notre dernière réunion, de fixer pour le dépôt des demandes une date limite."

"C'est ainsi que pour la prochaine saison, les clubs seront invités à déposer leurs demandes avant fin février. Nous pourrons ainsi procéder à un examen plus attentif et répartir plus valablement les fonds."

"Les Subventions de Fonctionnement intéressent de plus près la vie même des clubs".

"L'expression : "parvenir à joindre les deux bouts" évoque bien dans de nombreux ménages, les difficultés fins de mois. Elle prend aussi tout son sens lorsqu'il s'agit de traduire les difficultés financières d'un club. Il y a bien ça et là, quelques mécènes, mais à ma connaissance cette espèce humaine est en voie de disparition".

"Aussi reste-t-il les pouvoirs publics, les collectivités locales qui, dans une certaine mesure peuvent par voie de subvention apporter, non pas une solution complète mais en tout cas un apaisement partiel aux soucis financiers

"des dirigeants".

"Chaque année, grâce aux deux millions dont nous disposons et que nous répartissons aux Clubs qui nous en font la demande, des équipements peuvent être complétés, des déplacements remboursés, du matériel acheté. Mais les temps sont durs pour les sportifs. Partout les trésoreries sont en difficulté, l'activité des clubs s'en ressent. Ce n'est ni la bonne volonté, ni le dévouement des animateurs qui manquent pour accueillir cette jeunesse qui se presse à la porte de nos clubs. C'est l'argent, nerf de la guerre en certaines circonstances, mais qui, pour les sportifs symbolise le nerf de la santé et de la joie physique. Deux millions pour cette généreuse entreprise c'est bien et nous remercions l'Administration Municipale qui nous les octroie. Néanmoins, ces deux millions sont devenus insuffisants. Nous l'avons constaté après avoir fait l'étude des demandes qui nous étaient présentées cette année.

"Le nombre des clubs augmente, leur activité s'élargit, la population sportive s'accroît, mais dans le même temps le fossé entre les fortes dépenses et les modestes recettes prend des proportions considérables".

"Aussi, demanderai-je à M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire et au nom de tous mes camarades, de vouloir bien attirer l'attention des instances municipales sur la misère de nos petits clubs amateurs. Connaissant l'intérêt que vous leur portez et l'obstination qui vous caractérise, nous ne doutons pas que vous défendrez avec ferveur une cause qui vous est chère et que vous parviendrez ainsi à obtenir une augmentation substantielle de la subvention de fonctionnement".

"J'en ai terminé et, au moment de conclure, j'ai la désagréable sensation de n'avoir fait qu'une esquisse, de n'avoir dessiné qu'un schéma.

"Evidemment, nous ne sommes pas au bout de nos peines. Nous sommes un peu, permettez-m'en l'image, comme ce voyageur qui gravissant une montagne s'aperçoit en arrivant à son sommet qu'il n'a franchi qu'une étape, qu'au dessus de lui il y a d'autres montagnes à gravir, d'autres sommets à atteindre. Il sait ce voyageur que le temps qui lui est imparti est insuffisant pour mener à bien son entreprise, pour réaliser son rêve. Du moins c'est-il la satisfaction de contempler dans sa marche ascendante des horizons toujours plus larges et toujours plus beaux; du moins est-il soutenu dans son généreux effort par la pensée que lorsqu'il s'arrêtera définitivement épuisé, d'autres voyageurs viendront prendre son relais".

"Au début de ce rapport, j'ai rendu hommage à la mémoire de ceux qui nous ont définitivement quitté. Je pense que le plus sûr moyen d'honorer ces disparus, c'est de continuer le travail qu'ils ont laissé inachevé, c'est de faire en sorte que par notre volonté, notre désir de conquête, on puisse dire de nous un jour : "Ils furent les artisans d'une grande œuvre".

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, sous les applaudissements de tous les membres.

Avant de procéder à l'ouverture du scrutin, en vue du renouvellement partiel du Bureau et de la désignation des membres appelés à remplacer MM. CARLIER et CHARRON, M. LUSSIEZ signale qu'il a été saisi tardivement de la candidature de M. Emile GREMAUX, Président d'Honneur du Comité Régional des Flandres de Boxe.

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'accepter la candidature de M. GREMAUX, de même que celle de M. Marceau SOMERLINCK, pour représenter l'Union Sportive Travailiste.

Compte tenu des autres demandes arrivées dans les délais réglementaires, la liste des candidats s'établit comme suit:

- MM. CAILLIAU - Président Adjoint du Comité des Flandres de la Fédération Française de Cyclisme - membre sortant,

VALLIN - Président de la Ligue du Nord de Football, membre sortant,

BERTEAU - Président de la Ligue des Flandres de Volley-ball, membre sortant,

COURMONT - Président de la Ligue des Flandres de Hockey - membre sortant

BALLIEU - délégué du Moto-Club du Nord

DONNAY - Secrétaire Général de la Ligue des Flandres de Lawn-Tennis,

GARBIL - Président des Pupilles de Neptune de Lille,

JACQUET - Président du Comité des Flandres de Rugby,

THIEFRY - Président du Comité des Flandres de Lutte,

GREMAUX - Président d'Honneur du Comité des Flandres de Boxe

SOMERLINCK - Délégué de l'Union Sportive Travailiste
Il y a 6 sièges à pourvoir.

Le scrutin est ouvert et donne les résultats suivants:

Nombre de votants : 22

Ont obtenu :

Me VALLIN - 20 voix

M. COURMONT - 19 voix

.... / ...

MM. CAILLIAU - 18 voix

BERTEAU - 17 voix

GREHAUX - 14 voix

DONNAY - 10 voix

GARBIL - 8 voix

THIEFFRY - 8 voix

JACQUET - 7 voix

BALLIEU - 5 voix

SOMERLINCK - 4 voix

M. DONNAY n'ayant pas obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin pour la désignation du 6ème membre :

Le scrutin est ouvert et donne les résultats suivants, M. BALLIEU ayant retiré sa candidature :

Nombre de votants : 20

Ont obtenu :

MM. DONNAY : 8 voix

THIEFFRY : 5 voix

GARBIL : 4 voix

JACQUET : 4 voix

SOMERLINCK : 1 voix

sont donc proclamés élus, pour siéger au sein du Bureau;

MM. VALLIN

COURMOT

CAILLIAU

BERTEAU

qui constituent le tiers renouvelable

...../.....

M. GREMAUX, en remplacement de M. CARLIER, dont le mandat expirait en 1961.

M. DONNAY, en remplacement de M. CHARRON, dont le mandat expirait en 1960.

Il est ensuite passé aux questions diverses.

M. ADAM - soulève la question relative aux installations sportives qui, selon lui pourraient être améliorées si l'Etat les prenait en charge.

Il croit savoir qu'un texte serait en préparation concernant le financement de l'équipement sportif par le produit des concours de pronostics. Il ne serait pas moral que l'éducation physique tire ses subsides d'un jeu de hasard.

M. SERGEANT - soulève également la question de l'équipement, qui selon lui est mal réparti. Il signale le cas de Linoges, qui bien qu'ayant une population inférieure à celle de Lille, possède un meilleur équipement.

Il ne devrait pas y avoir des installations civiles, militaires ou corporatives, mais des installations accessibles à tous.

Il rappelle le passage du rapport moral de M. MASSARD qui signale que 40 opérations sont nécessaires avant d'aboutir à l'aménagement d'une installation.

L'Etat devrait établir des projets-types qui varieraient suivant le nombre d'habitants. Il souhaite la nationalisation de l'équipement, ce que selon lui, serait plus rationnel. On aboutirait ainsi à construire là, où il existe des besoins réels.

M. SERGEANT se déclare favorable à l'idée du financement de l'équipement sportif par le produit des concours de pronostics et il signale le P.M.U. qu'il faudrait aussi supprimer, si les adversaires des concours de pronostics les trouvent immoraux.

M. VALLIN tient à remercier les membres de l'Assemblée qui ont bien voulu témoigner leur confiance à ses collègues et à lui-même en portant leurs suffrages sur leurs noms.

Il signale que certains pays étrangers ont financé leur équipement sportif au moyen des ressources procurées par les concours de pronostics et il cite l'exemple de la ville de HANOVRE, en ALLEMAGNE, où il existe des installations magnifiques.

... / ...

Un club se forme, il est immédiatement doté d'un terrain qui ne lui coûte rien.

M. VAN WOLPUT s'étonne du revirement de certains en faveur des concours de pronostics et il cite l'exemple du vote de certains crédits qui ont été affectés à d'autres fins que celles pour lesquelles ils avaient été votés.

Il craint que les fonds recueillis par les concours de pronostics subissent le même sort et ne soient nullement affectés au financement de l'équipement sportif.

Pour lui, l'équipement sportif est un problème qui intéresse surtout le gouvernement et il rappelle que Léo Lagrange avait mis sur pied un programme qui fut mené à bien sans le secours des concours de pronostics.

M. SERGEANT tient à préciser qu'à l'étranger ce n'est pas l'Etat qui organise les concours de pronostics, mais le Groupement Olympique.

Il se déclare très heureux de connaître le point de vue des uns et des autres, sur cette question.

Séance levée à 20 heures 40.

Le Président
J. LUESIEZ

Le Secrétaire Administratif
E. FOUCART

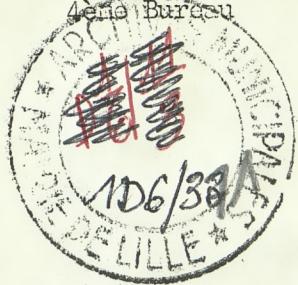
Le Directeur de l'O.M.S.
Dr. PARMENTIER

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

4ème Bureau

POUR INFORMATION



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S., qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunion, Cabinets des Adjoints, le jeudi 2 Juillet 1959, à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 27 Mai 1959
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 Juin 1959
- Formation du Bureau
- Demandes de subventions d'organisation - Examen.

Hôtel de Ville, le 22 Juin 1959
l'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports,

J. LUSSIEZ

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 2 Juillet 1959

-:-:-:-:-:-:-



Les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 2 Juillet 1959, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M. BERTEAU, CORVI, COURMONT, DONNAY, MASSART, PONTIE, SERGEANT, Me VALLIN, M. VANDEPUTTE.

Excusés : MM. CAILLIAU, GRENAUX, DUEZ, Dr PARMENTIER, VERRIEST, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
LOOTEN, Chef du Bureau des Sports
FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 heures 15 et présente ses félicitations aux membres réélus ou élus qui siègent pour la première fois.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 MAI 1959 -

Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 1959 -

M. LUSSIEZ signale qu'il a visé le matin même le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 Juin 1959. Il sera donc adressé à tous les membres dès qu'il aura été reproduit en de multiples exemplaires.

FORMATION DU BUREAU -

M. LUSSIEZ indique qu'à la suite des élections qui ont eu lieu au cours de l'Assemblée Générale du 15 Juin 1959, il convient de procéder à la formation du Bureau qui est composé comme suit :

Vice-Présidents : M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire
Vice-Président de droit

M. SERGEANT
Me VALLIN
M. CAILLIAU

Secrétaire Général : M. MASSART

A l'unanimité sont élus aux postes de Vice-Présidents : M. SERGEANT, Me VALLIN, M. CAILLIAU.

... / ...

M. VAN WOLPUT, siégeant de droit au sein du Bureau en qualité de Vice-Président.

A l'unanimité également, M. MASSART est maintenu dans les fonctions de Secrétaire Général.

M. LUSSIEZ adresse ses félicitations aux membres du Bureau qui viennent d'être confirmés dans leurs fonctions.

Il est ensuite procédé à l'examen des demandes de subventions parvenues depuis la dernière réunion du Bureau.

COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LUTTE

M. LUSSIEZ rappelle qu'au cours de sa réunion du 28 Avril dernier, le Bureau avait proposé l'attribution d'une subvention de 50.000 FRS pour l'organisation d'une rencontre FLANDRE-ANVERS qui a eu lieu le 21 Mars 1959.

L'examen du budget définitif qui a été transmis depuis, permet de constater que le déficit s'est élevé à 50.500 FRS.

Le Bureau propose donc l'attribution d'une subvention de 40.000 FRS au lieu de 50.000 FRS ainsi que prévu antérieurement.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

M. BERTEAU, Président de la Ligue des Flandres de Volley-Ball, sollicite une subvention pour l'organisation d'une rencontre internationale qui se déroulera dans le courant du mois de septembre prochain, avec la participation des équipes représentatives de POLOGNE et du BRESIL.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 175.000 FRS.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME

M. SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme, sollicite une subvention pour l'organisation de 2 manifestations qui se dérouleront à Lille dans le courant du mois de Septembre prochain.

La première rencontre, qui aura lieu le 6 Septembre, opposera les équipes des Flandres, d'Alsace et des Flandres Belges.

Le second match, qui se disputera le 24 Septembre, opposera les équipes des Flandres et de l'Armée (Eataillon de Joinville).

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 350.000 FRS pour ces deux manifestations.

• • • / • • •

M. SERGEANT souhaite que l'Administration Municipale prenne certaines dispositions, en vue d'interdire la circulation du public autour du Stade Félix Grimonprez, les jours où sont organisées des réunions importantes.

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE -

M. MASSART, Secrétaire Général de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire, sollicite la participation financière de la Ville pour l'organisation de la finale départementale du Cross des Ecoliers, qui s'est courue le 19 Mars dernier.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 175.000 FRS.

VISITE DES TERRAINS PAR LES MEMBRES DU BUREAU DE L'O.M.S. -

M. MASSART rappelle la visite des terrains par les membres de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ propose la date du Samedi 3 ou du Samedi 10 Octobre 1959, après-midi pour cette visite.

SONORISATION DE LA SALLE ROGER SAENGRO -

M. PONTIE souhaiterait que certains éléments composant la sonorisation du Stade Félix Grimonprez, si celle-ci était réalisée, puissent être utilisés à la salle Roger SAENGRO.

M. LUSSIEZ précise qu'au Stade Félix Grimonprez il y aurait lieu de prévoir une installation fixe et que dès lors cette suggestion ne paraît pas pouvoir être retenue.

Séance levée à 20 heures 15.

Le Président de l'O.M.S.
J. LUSSIEZ

Le Secrétaire Administratif
E. FOUCART

Le Directeur de
l'O.M.S.
Dr. PARMENTIER

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau



POUR INFORMATION

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S. qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinets des Adjoints :

le vendredi 16 Octobre 1959, à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 2 Juillet 1959
- Demandes de subventions d'organisation :
 - LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME
 - LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL

Hôtel de Ville, le 6 Octobre 1959

l'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports,

J. LUSSIEZ.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 16 Octobre 1959



Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 16 Octobre 1959, sous la Présidence de M. LISSIEZ, Adjoint au Maire, President de l'O.M.S.

ETAIT PRESENTS :

M. BERTEAU, CAILLAU, CORVI, COURMONT, MASSART,
Dr. PARMENTIER, M. PONTIE, VANDEPUTTE, VERGEST.

EXCUSES :

M. DOMAY, DUNEZ, SERGEANT, Me VALLIN, VAN VOLPUT.

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

M. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
LOCEN - Chef du Bureau des Sports
FOUCART - Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 h 20 et adresse une pensée émue à la mémoire de M. Emile GRIMBAUX, récemment décédé. Il donne ensuite lecture de la lettre de condoléances qu'il a adressée à Mme GRIMBAUX, au nom de l'Office Municipal des Sports.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 2 JUILLET 1959.-

Aucune observation n'est présentée, ce procès-verbal est adopté.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

M. SERGEANT, Président de la LIGUE des FLANDRES d'ATHLETISME avait sollicité l'attribution de deux subventions en vue de l'organisation de manifestations qui devaient se dérouler le 6 Septembre (FLANDRES-ALSACE - FLANDRES BELGES) et le 17 du même mois (FLANDRES-ARLÉE).

Lors de sa réunion du 2 Juillet dernier, le Bureau de l'O.M.S. avait proposé l'octroi d'une subvention de 350.000 frs pour ces deux compétitions.

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, M. SERGEANT s'est trouvé dans l'obligation d'annuler ces réunions et de les remplacer par une rencontre FLANDRES-PARIS-BELGIQUE, réservée aux Juniors et Cadets, qui s'est disputée le 27 Septembre 1959, au Stade Félix Grimonprez et pour laquelle M. SERGEANT sollicite l'aide financière de la Ville.

• • • / • • •

Le Bureau de l'O.M.S. annule donc les propositions qu'il avait formulées au cours de sa réunion du 2 Juillet dernier, concernant la subvention de 350.000 frs, non encore examinée par la Commission de l'Education Physique et des Sports, et propose l'attribution d'une subvention de 250.000 frs pour le match qui a eu lieu le 27 Septembre 1959.

LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION. -

M. PONTIE, Président de la Ligue des Flandres de Basket-ball, sollicite une subvention en vue de l'organisation d'une rencontre Inter-Ligues, qui se disputera le Dimanche 15 Novembre.

M. PONTIE signale par ailleurs, qu'il ne pourra disposer de la Salle ROGER SALENGRO et que le match se disputera dans la Salle de l'Association Sportive des P.T.T. qui n'offre pas les mêmes possibilités de recettes que la Salle ROGER SALENGRO. Le déficit sera donc supérieur à celui primitivement prévu.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 120.000 frs.

OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION. -

M. VERRIEST, Secrétaire Régional de l'O.S.S.U., sollicite une subvention pour l'organisation d'une épreuve d'escrime dénommée "CHALLENGE DUTHOIT" qui se disputera le 6 Décembre 1959.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 20.000 frs.

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE D'ORGANISATION. -

Au cours de sa réunion du 2 Juillet dernier, le Bureau de l'O.M.S. a proposé l'attribution d'une subvention de 175.000 frs en faveur de la finale départementale du Cross des Ecoliers qui s'est courue le 19 Mars dernier et qui était organisée par l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire.

M. HASSART, Secrétaire Général de l'U.S.E.P. qui fait état des frais importants engagés pour la mise sur pied de cette épreuve, sollicite l'attribution d'une subvention complémentaire.

Le Bureau de l'O.M.S. propose de porter la subvention initiale de 175.000 frs, non encore examinée par la Commission de l'Education Physique et des Sports, à 265.000 frs.

... / ...

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION OMNI-SPORTS SOUS L'EGIDE DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.-

M. le Dr. PARMENTIER souhaiterait qu'une fête omni-sports soit organisée l'an prochain, par l'Office Municipal des Sports.

REEMPLACEMENT DE M. GRENAUX, RECENTEMENT DECEDE, AU SEIN DU BUREAU.-

Les Membres décident de laisser vacant, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, le siège de M. GRENAUX.

STADE FELIX GRIMONPREZ - SONORISATION.-

Le 27 Mai dernier, le Bureau avait examiné la question relative à la sonorisation du Stade Félix Grimonprez et à la suite de cette réunion, M. LUSSIEZ avait saisi son Collègue, M. BERTRAND, de cette affaire.

M. LUSSIEZ donne connaissance aux Membres du Bureau de la réponse qu'il vient de recevoir et selon laquelle le service intéressé indique qu'il n'apparaît pas que la Ville doive se substituer aux entreprises locales, mieux équipées pour satisfaire aux différents genres de sonorisation qui leur sont demandés par les organisateurs.

Les Membres du Bureau soulignent que de nombreux stades sont équipés par les municipalités et demandent à M. LUSSIEZ de soumettre à nouveau la question à la Commission des Bâtiments.

TABLEAUX D'UTILISATION DES STADES.-

M. LUSSIEZ signale, qu'au début de chaque saison, le Bureau des Sports éprouve de sériesuses difficultés lorsqu'il s'agit de dresser les tableaux d'utilisation des terrains de football, notamment pour la journée du Dimanche, étant donné que dans la plupart des cas, les matches de championnat se disputent le matin.

Il demande donc aux dirigeants de Ligues Régionales et en particulier à M. MASSART, Secrétaire Général de l'U.F.O.L.E.P. de prévoir aux calendriers, certains matches le Dimanche après-midi.

QUESTIONS DIVERSES - TERRAINS DU PONT-ROYAL - INSTALLATION DE VESTIAIRES.-

M. HASSART demande d'envisager l'installation de vestiaires sur les terrains du PONT-ROYAL, ce qui permettrait de décongestionner ceux du Stade Félix Grimonprez.

M. LUSSIEZ indique aux membres, qu'une deuxième paire de poteaux de football, ainsi que les poteaux de rugby, viennent d'être installés sur les terrains.

Les poteaux du troisième terrain de football seront posés incessamment.

• . . . / . . .

VISITE DES TERRAINS.-

M. LUSSIEZ rappelle qu'une visite des terrains municipaux devait être effectuée par le Bureau de l'O.N.S. le 3 ou le 10 Octobre..

Les circonstances n'ayant pas permis cette visite, les Membres du Bureau décident de la reporter au printemps prochain.

STADE FELIX GRIMONPREZ - UTILISATION DES COURTS DE TENNIS.-

M. VERRIEST signale que depuis le 1er Octobre les courts de tennis du Stade Félix Grimonprez ne peuvent plus être utilisés, une pancarte en interdisant l'accès.

M. VERRIEST souhaiterait donc que la période d'utilisation soit déterminée, non pas par les dates reprises dans le règlement du Stade, mais plutôt par les conditions atmosphériques.

M. LUSSIEZ lui indique qu'il examinera cette affaire avec le Service des Promenades et Jardins, chargé de l'entretien des courts.

STADE FELIX GRIMONPREZ - UTILISATION PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE FÉNELON.-

M. VERRIEST rappelle que l'Association Sportive du Lycée Fénelon est autorisée à utiliser les installations du Stade FELIX GRIMONPREZ, le jeudi et il signale que les Membres de cette Association ne peuvent plus pénétrer sur le Stade, lorsqu'ils se présentent après l'heure fixée. De même, lorsque certains membres manifestent le désir de quitter les lieux avant l'heure prescrite, la porte ne leur est pas ouverte.

M. LUSSIEZ convoquera Mme VILLETTÉ, monitrice, et examinera avec elle la possibilité d'éviter les inconvénients signalés.

STADE FELIX GRIMONPREZ - DEPLACEMENT DE LA PLANCHE DU SAUTOIR EN LONGUEUR.-

M. VERRIEST signale que la planche du sautoir du triple saut se trouve placée à 12 mètres, distance valable pour les athlètes de grande classe, mais trop longue pour les scolaires.

Il demande donc que cette planche soit ramenée à 11 mètres, de manière à éviter les accidents.

PALAIS RAMEAU - UTILISATION.-

M. VERRIEST demande si aucun fait nouveau n'est intervenu concernant l'utilisation du Palais Rameau, par les Sociétés Sportives.

M. LUSSIEZ lui indique qu'il s'est récemment entretenu de cette question avec son collègue M. BERTAND et qu'il ne désespère pas d'arriver à une solution concrète.

STADE NOËL D'HERAIN - INSTALLATIONS DE VOLLEY-BALL.-

M. MASSART rappelle que deux installations supplémentaires de volley-ball ont été aménagées au Stade Noël d'Hérain.

Ces installations, constituées par des piquets de diamètre trop faible, ne permettent pas de tendre convenablement les filets.

M. MASSART demande donc le remplacement de ces piquets par des tubes plus résistants.

STADE NOËL D'HERAIN - INSTALLATION DE LA LUMIÈRE DANS LES VESTIAIRES.-

M. MASSART souhaiterait que l'éclairage soit réalisé dans les vestiaires du Stade Noël d'Hérain.

Par ailleurs, il demande également la mise en place d'une table à tréteaux et quelques chaises destinées aux officiels.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE.-

M. le Docteur PARMENTIER rappelle que la natation doit être considérée comme sport de base et en raison du ~~nombre~~ toujours croissant de pratiquants, la construction d'une nouvelle piscine s'avère de plus en plus nécessaire.

Il fait part de ses craintes touchant l'emplacement à lui réservé étant donné que la construction de logements absorbe tous les terrains disponibles.

M. LUSSIEZ indique que l'aménagement d'une nouvelle piscine est une des questions qui retiennent particulièrement son attention.

Mais, ajoute M. LUSSIEZ, construire une piscine olympique entraînerait une dépense de 4 à 500 millions, alors qu'il serait préférable d'envisager l'aménagement d'installations plus modestes dans les différents quartiers.

M. LUSSIEZ envisage pour la prochaine réunion du Bureau de l'O.M.S. de soumettre le plan d'Urbanisme à ses membres/afin que chacun puisse se rendre compte de l'effort qui sera fait par la Ville, dans le domaine de l'équipement sportif.

M. LEFEBVRE, Directeur de l'Urbanisme sera invité à assister à cette réunion afin de fournir toutes explications complémentaires.

Séance levée à 21 heures 55.

Le Président de l'O.M.S.

J. LUSSIEZ.

Le Directeur de l'O.M.S.

Dr. PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif

E. FOUCART.

MAIRIE DE LILLE

-:-:-

POUR INFORMATION

4ème Division

4ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S.
qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinet des Adjoints,
le jeudi 21 Avril 1960, à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 16 Octobre 1959;
- Subventions d'organisation - Examen;
- Subventions de fonctionnement - Examen;

Hôtel de Ville, le 21 Avril 1960

l'Adjoint au Maire,

délégué à l'Education Physique, à la Jeunesse et
aux Sports,

J. LUSSIEZ.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-Verbal de la Réunion du 21 Avril 1960



Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 21 Avril 1960, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

ETAIT PRESENTS.-

MM. BERTEAU, COURMONT, DONNAY, MASSART, MONTIE, SERGEANT,
Me VALLIN, M. VERRIEST.

EXCUSES.-

MM. BRACQ, CAILLIU, Dr. PARIENTIER, MM. VANDEPUTTE,
VAN WOLPUT.

ASSISTAIENT EGALIEMENT A LA REUNION:

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
LOCTEN, Chef du Bureau des Sports,
FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 h 30.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 1959.-

Aucune observation n'est présentée, ce procès-verbal est adopté.

SUBVENTIONS - CREDIT 1960.-

M. LUSSIEZ indique que le crédit intitulé "Subventions aux Sociétés Sportives" inscrit au Budget de 1960, est de 60.000 N.F. contre 40.000 N.F. en 1959.

Les Membres du Bureau enregistrent cette information avec satisfaction. Conscients de l'effort consenti en faveur des sociétés sportives, ils prient M. LUSSIEZ d'être leur interprète auprès de l'Administration Municipale pour lui adresser leurs remerciements.

Une discussion s'engage ensuite pour déterminer la partie du crédit à réservé aux subventions de fonctionnement et celle qui servira à établir les propositions de subventions d'organisation.

Prennent part à cette discussion :

- M. SERGEANT estime qu'il convient de réservé un crédit important pour faire face aux demandes de subventions de fonctionnement.
- M. MASSART rappelle que la date du dépôt des demandes de subventions d'organisation avait été fixée au 28 Février.

Le crédit à réservé, doit, selon lui, pouvoir être déterminé au cours de la présente réunion et après examen des dossiers, reçus par les services.

- M. PONTIE soulève la question du versement et de la répartition des subventions de fonctionnement aux Clubs Omni-Sports.

Le Bureau estime qu'il convient de maintenir le mode de règlement en vigueur.

En conclusion, M. LUSSIEZ propose que les subventions au titre de l'année 1960, soient calculées sur les bases ci-après :

Subventions de fonctionnement :	32.500
d ^e d'organisation :	27.500
Total N.F.	60.000

Avis favorable des membres du bureau de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ signale que l'an dernier M. WAUQUIER, Président de la Société de Gymnastique "La Saint-Maurice-Fives", lui avait fait part de son désir d'organiser en 1960, une fête commémorative du 80^e anniversaire de la fondation de cette Société.

Le Bureau enregistre cette déclaration sans émettre aucun avis et en exprimant le voeu que le montant de la subvention à allouer éventuellement, pour cette manifestation, fasse l'objet d'un crédit spécial à inscrire au Budget Communal.

M. LUSSIEZ rappelle qu'il s'agit d'une information. Avant de statuer, il convient d'attendre confirmation de la décision de la Société "LA SAINT-MURICE-FIVES".

DEMANDE DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION - EXAMEN.

I - ENTENTE DES CLUBS CYCLISTES LILLOIS AFFILIES A LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME.

M. CAILLIAU, Président-Adjoint du Comité des Flandres, représentant le Cyclo-Club-Lillois, la section Cycliste du Lille Olympique Sporting Club, la section cycliste de l'Association Sportive des P.T.T. et le Vélo-Club-Lillois, sollicite l'aide de la Ville, pour la mise sur pied du championnat de France Cycliste, réservé à la Catégorie "Cadets" dont le départ et l'arrivée sont prévus à LILLE, le 4 Septembre prochain.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.500 N.F.

II - COMITE DES FLANDRES DE L'UNION GENERALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE.

M. G. SITTLER, Secrétaire Général de l'U.G.S.E.L. sollicite la participation financière de la Ville, pour l'organisation des championnats de France d'Athlétisme de l'U.G.S.E.L. qui se dérouleront sur le Stade Félix Grimonprez les 5 et 6 Juin 1960.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.800 N.F.

• • • / • • •

III - LIGUE D'ESCRIME DU NORD DE LA FRANCE.-

M. Jean HEYMANN, Président de la Ligue d'Escrime du Nord de la France, sollicite l'aide financière de la Ville, pour l'organisation d'une rencontre "Sud-Belgique - Ligue du Nord".

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 500 N.F.

IV - LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL.-

M. BERTEAU, Président de la Ligue des Flandres de Volley-Ball, sollicite l'aide financière de la Ville pour l'organisation des rencontres suivantes:

1^o - FLANDRE - TURQUIE, qui a eu lieu le 31 Janvier dernier;

2^o - PARIS - NORD, qui se disputerà LILLE, le 8 Mars 1960;

- Le Bureau de l'O.M.S. propose une subvention de 1.800 N.F. pour ces deux manifestations.

V - FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL.-

M. KOLEBICKI, Secrétaire Général du Comité Régional du Nord de la F.S.G.T. sollicite l'aide financière de la Ville, pour combler une partie du déficit enregistré à la suite de l'organisation à LILLE, du 6^{ème} Cross Populaire, qui s'est déroulé le 6 Mars dernier.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.200 N.F.

VI - LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL.-

M. PONTIE, Président de la Ligue des Flandres de Basket-Ball, qui a mis sur pied la rencontre de propagande inter-ligues "FLANDRE - ALSACE" qui s'est déroulée à LILLE, le 15 Mars dernier, sollicite l'aide financière de la Ville.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 500 N.F.

VII - UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.-

M. MISSART, Secrétaire Général de l'U.S.E.P. a mis sur pied le cross des Ecoliers qui s'est couru à LILLE, le 28 Janvier dernier.

Pour combler en partie, le déficit enregistré, il sollicite l'aide financière de la Ville.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.600 N.F.

VIII - ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. DE LILLE.-

M. BILLOY, Secrétaire Général de l'A.S. des P.T.T. a organisé le 3 Mars dernier à LILLE une rencontre de football "SELECTION PROVENCE - CÔTE D'AZUR" contre une "SELECTION DU NORD".

... / ...

En outre, il compte faire disputer le Challenge A.S.P.T.T. de boules, le 26 Juin 1960 et organiser le concours du meilleur joueur (boules) dans le courant de Septembre prochain.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 300 N.F., pour ces trois manifestations.

IX - UNION NAUTIQUE DE LILLE.-

M. VILLOT, Président de l'Union Nautique de LILLE, sollicite l'aide financière de la Ville pour l'organisation des Régates Internationales, qui auront lieu à LILLE, le 19 Juin 1960.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.500 N.F., identique à celle allouée l'an dernier.

X - CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE" DE LILLE.-

Le Cercle Nautique "LES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE" a organisé le 27 Mars dernier, un gala de natation avec la participation des ballets "Les Mouettes de Paris" et les nageurs de l'A.S. des P.T.T. de PARIS.

En outre, ce même Club envisage de mettre sur pied une réunion nautique avec la participation de nageurs allemands, dans le courant du mois de Novembre prochain.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 2.400 N.F. pour ces deux manifestations.

XI - COMITÉ RÉGIONAL DES FLANDRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LUTTE.

M. THIEFFRY, Président du Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte organise une rencontre internationale FLANDRE - SARRE, qui se disputerà à LILLE, salle ROGER SAENGRO, le 23 Avril 1960.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 400 N.F.

XII - LIGUE DES FLANDRES D'ATHLÉTISME.-

M. SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme envisage d'organiser deux réunions d'athlétisme qui auront lieu sur le Stade Félix Grimonprez.

La première de ces réunions se déroulera le 31 Juillet prochain, avec la participation de Juniors et de Cadets de Flandre et de Lorraine.

La deuxième rencontre se disputerà le 4 Septembre 1960 et constituera un match International et Interrégional FLANDRE - LUXEMBOURG - ALSACE.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.000 N.F. pour ces 2 manifestations.

... / ...

XIII - ETOILE CYCLISTE LILLOISE.-

Comme chaque année, l'Etoile Cycliste Lilloise, organise 5 épreuves, aux dates ci-après :

1er Mai 1960 -	Grand Prix Gustave Delory
26 Juin 1960 -	Grand Prix Georges Nicole
10 Juillet 1960 -	Grand Prix Albert Inghels
24 Juillet 1960 -	Grand Prix Julien Lagache
5 Septembre 1960 -	Grand Prix de la Braderie

- Pour l'ensemble de ces épreuves, le Bureau de l'O.M.S. propose une subvention de 2.000 N.F., se répartissant comme suit :

Grand Prix Gustave Delory	450 N.F.
Grand Prix Georges Nicole	400 N.F.
Grand Prix Albert Inghels	450 N.F.
Grand Prix Julien Lagache	250 N.F.
Grand Prix de la Braderie	450 N.F.

XIV - C.O.S. LES NAGEURS LILLOIS.-

M. DELMAR, Président du C.O.S. LES NAGEURS LILLOIS, sollicite l'aide financière de la Ville, pour l'organisation de la Fête de l'Eau, qui aura lieu cette année, le 3 Juillet prochain.

- Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.000 N.F.

0
0 0

En vue de procéder à l'examen des demandes de subvention de fonctionnement, les membres du Bureau présents, décident de se réunir à nouveau, le jeudi 28 Avril 1960, à 19 heures - Bureau de M. le Chef de la 4ème Division.

0
0 0

QUESTIONS DIVERSES :

LETTERE ADRESSEE A M. VERRIEST, SECRETAIRE REGIONAL DE L'O.S.S.U.

M. LISSIEZ donne lecture d'une lettre qu'il a adressée à M. VERRIEST, Secrétaire Régional de l'O.S.S.U., à la suite de faits qui se sont produits au Stade Anatole de la Forge et qui ont été portés à sa connaissance par M. le Directeur du Service des Promenades et Jardins, responsable de la surveillance et de l'entretien des installations sportives.

De l'énumération de ces faits, il résulte que le mercredi 30 Mars 1960, à 13 heures, alors que le gardien était absent à cette heure, des étudiants rattachés à l'O.S.S.U. ont pénétré sur le stade Anatole de la Forge en utilisant une de leurs clés personnelles pour ouvrir la porte.

D'autre part, certains de ces étudiants sont entrés sur le terrain avec leurs voitures, qu'ils ont garées dans le fond du stade.

... / ...

M. VERRIEST indique à M. LUSSIEZ qu'au réçu de sa lettre, il a adressé, aux intéressés, les reproches qui s'imposaient et qu'en outre à partir de la saison prochaine, il leur interdira l'accès des terrains municipaux sauf pour les compétitions officielles.

ENTRETIEN DES TERRAINS.-

M. LUSSIEZ informe les membres du bureaux de l'O.M.S. qu'à différentes reprises, M. le Directeur du Service des Promenades et Jardins, lui a signalé qu'il ne disposait pas du temps nécessaire pour faire rentrer, les terrains de football en état après chaque saison et plus spécialement lorsqu'il s'agit de les réendemander.

Dans l'intérêt même des Clubs utilisateurs, il a suggéré de neutraliser chaque année, de mars à septembre, un terrain de football afin de procéder à son réensemencement.

Le Bureau laisse le soin à son Président d'examiner cette question avec le service intéressé et de faire en sorte que la remise en état des terrains ne gêne pas le déroulement des matches inscrits aux calendriers officiels.

ASSOCIATION NATIONALE DES MÉDAILLES DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS.-

M. SERGEANT signale que le 22 Mai 1960, sur le Stade Henri Jooris, se disputerà un match de juniors comptant pour la finale de la Coupe Gambardella.

Cette rencontre se disputerà au profit du Comité du Nord de l'Association Nationale des Médaliés de l'Education Physique et des Sports.

M. SERGEANT souhaiterait obtenir le concours de l'Harmonie Municipale et de la Société Municipale de Gymnastique.

M. LUSSIEZ invite M. SERGEANT à adresser sa demande, par écrit, à M. le Maire.

D'autre part, M. SERGEANT tient à informer les membres du bureau de l'O.M.S. que les concours de pronostics organisés en Italie ont permis de financer l'équipement sportif de ce pays.

VISITE DES TERRAINS.-

M. LUSSIEZ penso être en mesure de fixer la date pour la visite des terrains dès que la Foire Commerciale sera terminée.

Les Membres expriment le voeu que cette visite puisse avoir lieu, le samedi après-midi, de préférence.

Séance levée à 22 heures 15.

Le Président,
J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire Administratif,
E. FOUCART.

- POUR INFORMATION -

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.H.S. qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinet des Adjoints, le vendredi 23 Septembre 1960 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 21 Avril 1950;
- Demandes de subventions - Examen;
- Assemblée Générale - Préparation;

Hôtel de Ville, le 17 Septembre 1960
L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et
aux Sports,



J. LUSSIEZ.



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Digitized by srujanika@gmail.com

Procès-verbal de la réunion du 23 Septembre 1960

Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le Vendredi 23 Septembre 1960, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : MM. BERTEAU, BRACQ, CAILLIAU, COURMONT, DOMMAY, HASCAR,
Dr. PARMENTIER, PONTIE, SERGENT, VANDEPOMPE,
VERBIEST.

Excusés : M. VAN VOLPUT, Maître VILLIN.

Assistaient également à la réunion : MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division

EDM ■ Rédacteur

FOUCART - Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Avant de passer à l'Ordre du Jour, M. LUSSIEZ souhaite la bienvenue à M. BRACQ, Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, successeur de M. DUTEZ et forme des voeux pour un prompt rétablissement du Chef du Bureau Municipal des Sports, absent pour cause de maladie.

Il fait état d'un incident survenu récemment quant à l'occupation du stade FELIX GRIMONPREZ un dimanche après-midi.

Le Président demande aux dirigeants sportifs de l'informer des difficultés relatives à l'utilisation des terrains et de lui renvoyer, par écrit, les éléments qui lui permettront d'intervenir utilement auprès des Services Municipaux intéressés.

- PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 21 AVRIL 1960. - Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté.
- DEMANDES DE SUBSTITUTIONS - EX. 1961. -

Le Crédit "Subventions aux Sociétés Sportives" présente un solde de 1.950 N.F. que M. LUSSIEZ propose de répartir entre les différents Clubs ou Organismes qui ont présenté une demande de subvention d'organisation depuis la dernière réunion du Bureau de l'O.N.S.

ce sont les suivants :

LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY pour l'organisation de deux rencontres:

FLANDRE - BATAILLON DE JOINVILLE - le 16 Mai:

242 *Journal of Health Politics, Policy and Law*

FLANDRE - HOLLANDE DU SUD - le 26 Mai;

Subvention sollicitée : 500 N.F.

ASSOCIATION "LA PETANQUE LILLOISE - PETANQUE DU VIEUX-LILLE"
pour deux rencontres :

La première a eu lieu le 8 Mai; la date de la seconde n'a pas été communiquée, pas plus que les bilans financiers qui ont pourtant été réclamés par le Secrétariat.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA ST-MAURICE-FIVES" :

1^o - Pour sa participation à une Fête Fédérale qui s'est déroulée à THONON-LES-BAINS les 4 - 5 et 6 Juin dernier - Montant des frais de déplacement : 3.830 N.F.

2^o - En vue d'une rencontre "LA ST-MAURICE FIVES - UNION HALLUINOISE" devant avoir lieu le 16 Octobre prochain.

Prévisions de dépenses : 1.580 N.F.

COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LA F.F. DE LUTTE chargé d'organiser une rencontre importante FRANCE-YUGOSLAVIE le 8 Octobre prochain.

Montant des frais prévus : 1.400 N.F.

M. MASSART fait remarquer que ces demandes, hormis celle intéressant la LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY, sont parvenues après les délais impartis.

M. LUSSIEZ souligne que certaines manifestations sportives ne peuvent être prévues longtemps à l'avance, qu'il convient d'en tenir compte et que c'est d'ailleurs à cet effet que le Bureau de l'O.M.S. avait réservé la somme de 1.950 NF

Après discussion, les Membres du Bureau proposent que les subventions suivantes soient attribuées:

- 500 N.F. : à la LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY pour l'organisation de ses deux rencontres;
- 450 N.F. : à la SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA ST-MAURICE-FIVES" pour sa rencontre avec la Société HALLUINOISE, le déplacement à THONON-LES-BAINS ne pouvant être pris en considération;
- + 1.000 N.F. : au COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LA F.F. DE LUTTE pour la manifestation FRANCE - YUGOSLAVIE.

Les Membres présents proposent l'envoi d'une lettre à Mme l'Adjoint aux Fêtes, pour solliciter l'attribution d'une coupe à la PETANQUE LILLOISE.

ASSEMBLEE GENERALE - PREPARATION. -

M. LUSSIEZ souhaiterait que le Bureau fixe, dès à présent, la date de la prochaine Assemblée Générale de l'O.M.S.

... / ...

M. MASSART, à qui incombe la tâche de préparer le rapport moral, expose les raisons qui militent en faveur d'un examen ultérieur de cette question.

Les Membres de l'O.M.S. se rangent à son avis.

QUESTIONS DIVERSES.-

PALAIS RAMEAU - UTILISATION PAR LES SOCIETES SPORTIVES.-

M. VERRIEST demande si aucun fait nouveau n'est intervenu dans la question de l'utilisation du Palais RAMEAU par les Sociétés Sportives.

M. LUSSIEZ déclare qu'il doit encore avoir des contacts avec son collègue, M. BERTRAND, Adjoint aux Travaux, et qu'il espère arriver bientôt à une solution.

STADE JEAN BOUIN - UTILISATION.-

A la suite d'une question posée par M. VERRIEST, le Président informe les Membres du Bureau que le Stade JEAN BOUIN, du Boulevard d'Alsace, vient d'être ouvert aux scolaires. Un gardien qualifié a été désigné et entrera en fonction prochainement; toutefois, la pelouse ne peut encore être utilisée, un écran protecteur devant être posé, au préalable, le long du terrain.

ETABLISSEMENT DE BAINS DE LA RUE D'HAZEBROUCK.-

M. SERGEANT aurait désiré obtenir quelques renseignements sur les travaux effectués dans l'établissement de bains de la rue d'Haubrouck

M. LUSSIEZ signale que la piscine du Boulevard de la Liberté a été réouverte/au public le 13 Septembre, après une rénovation complète.

Les travaux entrepris rue d'Haubrouck font partie du programme de modernisation de l'Etablissement.

-:-:-:-

Le Président lève la séance à 20 h 45.

Le Président,
J. LUSSIEZ.

Le Directeur,
Dr. PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif,
E. FOUCART.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau

POUR INFORMATION



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S. qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinet des Adjoints, le Jeudi 1er Décembre 1960 à 19 H.

ORDRE DU JOUR

- Procès-Verbal de la réunion du 23 Septembre 1960
- Examen de la demande de subvention présentée par M. THIEFFRY, Président du Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1960
L'Adjoint délégué à
l'Education Physique, à la Jeunesse et
aux Sports.

J. LUSSIEZ

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

C.A. 4/131

Procès-verbal de la réunion du 1er Décembre 1960

Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le jeudi 1er Décembre 1960, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.:



Etaient présents : MM. BERTEAU, BRACQ, COURMONT, DONNAY, MASSART, PONTIE, SERGEANT, VANDEPUTTE, VERRIEST.

Excusés : MM. CAILLIAU, Dr. PARMENTIER, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division;
LOOTEN, Chef du Bureau des Sports;
FOUCART, Secrétaire Administratif;

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 19 heures 15, et en termes émus, il salue la mémoire de M. VALLIN, Vice-Président de l'O.M.S., dont les funérailles ont eu lieu le matin.

Il est persuadé que tous les membres conserveront un excellent souvenir de ce collègue, dont la collaboration était précieuse à l'O.M.S.

M. VALLIN, excellent défenseur de la cause sportive, était aussi un brave homme, ajoute M. LUSSIEZ, il ne laissera que des regrets unanimes parmi ceux qui l'ont approché.

M. SERGEANT remercie M. LUSSIEZ et l'Administration Municipale d'avoir bien voulu prendre en charge le dépôt de fleurs aux funérailles de M. VALLIN.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour de la réunion.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 SEPTEMBRE 1960:-

Adopté sans observation.

COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LUTTE - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

M. LUSSIEZ rappelle qu'au cours de la réunion du 23 Septembre dernier, le Bureau avait proposé l'attribution d'une subvention de 1.000 N.F. pour l'organisation d'une rencontre internationale de lutte FRANCE-YUGOSLAVIE.

Fixée primitivement au 8 Octobre 1960 cette rencontre fut remise au 29 du même mois, puis à nouveau, remise à une date indéterminée.

Pour cette raison, la Commission de l'Education Physique et des Sports, au cours de sa réunion du 11 Octobre 1960, avait estimé que la demande de M. THIEFFRY, Président du Comité Régional des Flandres, devrait à nouveau être soumise à l'Office Municipal des Sports, si l'intéressé faisait connaître ses intentions relatives à une nouvelle rencontre.

..... /

Cette rencontre dénommée FLANDRES-YUGOSLAVIE, s'est disputée le samedi 26 Novembre 1960.

Le Bureau de l'O.M.S. propose le maintien de la subvention de 1.000 N.F.

QUESTIONS DIVERSES:-

CIRCULAIRE DE M. LE PREFET DU NORD, EN DATE DU 28 JUIN 1960, CONCERNANT LES COMPETITIONS SPORTIVES ORGANISEES EN DEHORS DES FEDERATIONS ET DES ASSOCIATIONS SPORTIVES:-

M. LUSSIEZ donne lecture de la circulaire ci-après :

Préfecture du Nord

2ème Division
1er Bureau

LILLE, le 28 Juin 1960

OBJET : Compétitions sportives organisées en dehors des Fédérations et des Associations Sportives.

M. le Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports a appelé l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur les dangers que peuvent présenter certaines compétitions sportives qui ne sont pas organisées par une Fédération délégataire des pouvoirs du Ministre de l'Education Nationale ou une Association affiliée à cette Fédération (arrêté du Ministre de l'Education Nationale du 25 novembre 1946 pris pour l'application de l'ordonnance du 28 Août 1945).

En vue d'assurer la sécurité du public, il conviendra désormais que les organisateurs accidentels de compétitions sportives prennent préalablement contact avec les Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports situés à LILLE, 24 rue Gauthier de Châtillon, qui sont qualifiés pour signaler, éventuellement, les défauts que présenterait la mise au point technique des démonstrations projetées et les risques qui en pourraient découler.

Toutefois, les dispositions qui précèdent ne s'appliquent pas aux épreuves visées par la réglementation issue du décret n° 55-I.366 du 18 Octobre 1955.

Je ne puis que vous laisser le soin d'assurer la diffusion de ces instructions auprès des Fédérations et Associations Sportives existant dans votre Circonscription.

LE PREFET
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,

J. M. BIEHN.

RECHERCHE DE TERRAINS:-

M. MASSART insiste pour que la recherche de terrains permettant l'aménagement d'aires de jeu de football, soit menée à bien par l'Administration Municipale.

Il précise que son intervention a surtout pour objet d'épauler efficacement M. LUSSIEZ, Adjoint délégué aux Sports, Président de l'Office Municipal des Sports.

M. LUSSIEZ indique que cette question fait actuellement l'objet d'un examen par les commissions municipales intéressées.

MAISON DES SPORTS.-

M. SERGEANT suggère que la Ville fasse l'acquisition d'un immeuble où pourraient être réunis, les challenges et le secrétariat des différentes sociétés sportives lilloises.

Il souligne ensuite que selon lui, un tel immeuble pourrait être construit sur la partie du square de Jussieu sur laquelle existait autrefois le Palais des Ambassadeurs.

Séance levée à 20 heures 30.

Le Président,
J. LUSSIEZ.

Le Directeur
Dr. PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif
E. FOUCART.

4ème Division



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S.
qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions, Cabinet des Adjoints,
le Jeudi 27 Avril 1961, à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

-:-:-:-:-:-:-

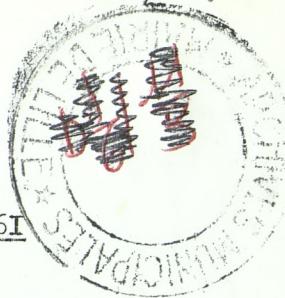
- Procès-Verbal de la réunion du 1er Décembre 1960
- Demandes de Subventions d'Organisation et de Fonctionnement - Examen

Hôtel de Ville, le 17 Avril 1961

L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports,

J. LUSSIEZ

1D6/391



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 27 Avril 1961

Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le jeudi 27 Avril 1961, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents: MM. BERTEAU, COURMONT, DONNAY, MASSART, Dr PARENTIER, PONTIE, SERGEANT, VANDEPUTTE, VERRIEST.

MM. LECLERCQ ET BESOMBES, Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports.

Excusés: MM. CAILLIAU, VAN WOLPUT

Assistaient également à la réunion:

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
LOOTEN, Chef du Bureau des Sports
FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 19 H 20 et présente, au nom de tous, ses souhaits de bienvenue à M. BESOMBES, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, arrivé depuis peu dans notre région, pour remplacer M. LECLERCQ, admis à la retraite.

Il espère que ses conseils ne feront jamais défaut à l'Office Municipal des Sports et il est persuadé que les sportifs trouveront en M. BESOMBES un ardent défenseur.

M. LECLERCQ présente son successeur et indique qu'il est certain qu'il saura mettre tout en œuvre pour la bonne cause du sport.

M. BESOMBES, quant à lui, se déclare très heureux de se trouver dans le Nord, région à population très dense.

M. LUSSIEZ présente ensuite les félicitations des membres du Bureau à M. le Docteur PARENTIER, Directeur de l'Office, récemment promu dans l'ordre du Mérite Sportif.

Il signale que M. CORVI lui a transmis, de Marseille, ses voeux à l'intention des membres de l'O.M.S. et donne connaissance de la réponse qu'il lui a adressée.

M. LUSSIEZ signale encore qu'il a reçu les remerciements de M. le Président du Club Sous-Marin du Nord pour la subvention de fonctionnement accordée au Club en 1960.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. le Président de l'Union Nautique de Lille, relative à la demande de subvention de fonctionnement présentée par cette Association.

Avant de passer à l'ordre du jour de la séance, M. LUSSIEZ tient à souligner qu'il a reçu les excuses de M. CAILLIAU, retenu près de sa fille gravement malade.

Les membres du Bureau lui demandent d'adresser à M. CAILLIAU leurs sentiments de sympathie.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion sont ensuite examinées.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1er DECEMBRE 1960

Adopté sans observations

DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION - EXAREN

M. LUSSIEZ indique que le montant du crédit en faveur des subventions aux Sociétés Sportives, inscrit au Budget de la Ville, s'élève à 60.000 NF, identique à celui de l'année dernière.

Il rappelle qu'en 1960, les propositions d'attribution avaient été établies sur les bases ci-après:

Subventions de fonctionnement	32.500.-
Subventions d'organisation	27.500.-

Total en N.F.	60.000.-

Les membres du Bureau proposent de maintenir ces chiffres pour l'examen des demandes qui leur sont soumises.

SUBVENTIONS D'ORGANISATION

LIGUE REGIONALE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

La Ligue Régionale des Flandres de la Fédération Française de Tennis de Table a été choisie par la Fédération Internationale pour organiser à Lille, les 25, 26 et 27 Mars 1961, les championnats de France internationaux de tennis de table.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.800 N.F.

UNION GENERALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre a organisé à Lille, le 12 Mars 1961, ses championnats de France de gymnastique.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 400 N.F.

CLUB CULTURISTE ET HALTEROPHILE DE LA RUE DES POSTES

Le Club Culturiste et Haltérophile de la rue des Postes a organisé à Lille, le 19 Mars 1961, une grande journée haltérophile internationale à laquelle ont participé plusieurs équipes: française olympique, Ile de France, des Flandres, ainsi que des champions internationaux italiens et polonais.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 3.500 N.F.

LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY

La Ligue des Flandres de Hockey a été chargée de l'organisation d'un match international féminin de hockey: Franco - Pays de Galle. Ce match s'est disputé à Lille, le 9 Avril 1961.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.500 N.F.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

La Ligue des Flandres de Volley-Ball envisage de faire disputer, à Lille, les 13 et 14 Mai 1961, un tournoi inter-Ligues cadets, avec la participation des sélections de Paris - de la Bretagne et de la Lorraine.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.000 N.F.

UNION NAUTIQUE DE LILLE

Comme chaque année, l'Union Nautique de Lille organisera, le 11 Juin 1961, ses régates internationales.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 5.250 N.F.

.....

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Le Comité Régional du Nord de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail a fait disputer à Lille, le 5 Mars 1961, son 7ème cross Populaire.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.100 N.F.

LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL

La Ligue des Flandres de Basket-Ball a mis sur pied une rencontre qui a opposé, le 22 Mars 1961, à Lille, les équipes du Bataillon de Joinville et des Flandres.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 400 N.F.

UNION SPORTIVE DES ECOLES PRIMAIRES

L'Union Sportive des Ecoles Primaires a fait courir, à Lille, les 12 et 26 Janvier 1961, le cross des écoliers.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.800 N.F.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune" a organisé à Lille, une réunion de natation le 22 Janvier 1961, avec la participation des Clubs d'Anvers, de Monscron et de la région.

Un deuxième gala international a eu lieu le 16 Avril 1961, avec des nageurs et poloïstes de Malines, de Valenciennes et des ballots nautiques "Le Nautic" de Paris.

Une troisième rencontre est prévue le 5 Novembre 1961 avec le concours de nageurs du C.R.N. Schaerbeek.

Pour ces trois manifestations, le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 2.750 N.F.

BOULE FERRÉE LILLOISE

La Société "La Boule Ferrée Lilloise" va fêter le cinquantenaire de sa fondation le 11 Juin 1961.

A cette occasion, ses dirigeants ont mis sur pied un grand concours qui aura lieu sur les terrains du Boulevard Jean Baptiste Lebas.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 300 N.F.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.

L'Association Sportive des P.T.T. a mis sur pied les manifestations ci-après:

Le 2 Avril 1961, rencontres de foot-ball et de basket-ball entre les équipes P.T.T. de Bruxelles et de la Région du Nord.

Les 15 et 16 Avril 1961, rencontre Lille-Paris en boules.

Le 11 Mai 1961 - Journée des finales régionales P.T.T. en foot-ball, basket-ball, boules et marche.

Les 11 et 14 Mai 1961, Grandes Journées des jeunes footballeurs.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 900 N.F.

LIGUE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

La Ligue des Flandres de la Fédération Française d'Athlétisme organisera, au Stade Félix Grimonprez, deux importantes réunions qui se dérouleront aux dates ci-après:

le 18 Juin 1961 - Franco-Belgique Seniors et France-Hollande Féminin.

Les 24 et 25 Juin 1961, Championnats de France Militaire.

Pour ces deux réunions, le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 4.500 N.F.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA SAINT-MAURICE FIVES"

La Société de Gymnastique "La Saint-Maurice Fives" participera à la 71^{ème} Fête Fédérale de Gymnastique masculine organisée par la Ville de Saint-Nazaire, du 19 au 22 Mai 1961.

Le Président de cette Société sollicite l'attribution d'une subvention pour couvrir en partie, les frais énormes qu'entraîne un tel déplacement.

Le Bureau propose de s'en tenir aux avis émis précédemment pour les manifestations se déroulant à l'extérieur. Il suggère que la demande de la Société de Gymnastique "La Saint-Maurice Fives" soit revue lors de l'établissement des propositions de subventions de fonctionnement.

M. LUSSIEZ indique que cette Société fait actuellement un gros effort pour l'aménagement de sa Salle d'entraînement.

C.O.S. LES NAGEURS LILLOIS

Le C.O.S. les Nageurs Lillois organise sa fête annuelle de l'eau le 9 Juillet 1961.

.....

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 2.800 N.F.

ETOILE CYCLISTE LILLOISE

L'Etoile Cycliste Lilloise organisera, dans le courant de cette année, 6 épreuves de cyclotourisme.

le 1er Mai 1961 - rallye Gustave Delory
le 11 Juin 1961 - rallye Georges Nicole
le 2 juillet 1961 - rallye Albert Inghels
le 16 Juillet 1961 - rallye Julien Lagache
le 4 Septembre 1961 - rallye de la Braderie
le 24 Septembre 1961 - rallye Roger Salongro

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.500 N.F. pour l'ensemble de ces manifestations.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Le Bureau décide de se réunir à nouveau le jeudi 4 Mai 1961 à 19 H. Salle de Réunions, Cabinet des Adjoints, pour examiner les demandes de subventions de fonctionnement.

QUESTIONS DIVERSES

TERRAINS DU PONT ROYAL - UTILISATION

RESPECT DES HORAIRES

M. LUSSIEZ indique que le Service des Promenades et Jardins, chargé de l'entretien et de la surveillance des terrains municipaux de sports, lui a signalé que, fréquemment, les dirigeants de Clubs ou de Ligues oublieraient d'aviser le Service lorsque des matches de foot-ball, annoncés pour le dimanche matin, n'avaient pas lieu.

Il invite les membres du bureau à intervenir auprès de leurs mandants afin qu'en pareil cas, le Bureau des Sports, ou le Chef d'équipe du Stade Félix Grimonprez soit averti en temps utile pour permettre de déterminer l'horaire de travail du personnel de surveillance.

STADE FELIX GRIMONPREZ - SONORISATION

M. SERGEANT évoque la question de la sonorisation du Stade Félix Grimonprez.

M. LUSSIEZ indique que cette affaire a déjà fait l'objet d'un examen de la part de son collègue, M. BERTRAND, Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux et de la Commission de l'Education Physique et des Sports et rappelle qu'au cours de la réunion du Bureau de l'O.M.S. du 16 Octobre 1959, il a donné connaissance de la réponse négative reçue à ce sujet.

STADE FELIX GRIMONPREZ - CONSTRUCTION D'UN TABLEAU D'AFFICHAGE

M. SERGEANT signale qu'il serait intéressant que le Stade Félix Grimonprez puisse/équipé d'un tableau d'affichage des résultats.

être

Lors des grandes manifestations d'athlétisme, le public pourrait ainsi être tenu au courant de la position des équipes en présence, au fur et à mesure du déroulement des épreuves.

M. LUSSIEZ soumettra cette affaire à son collègue, M. BERTRAND, Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux.

Séance levée à 22 H 10.

Le Président,

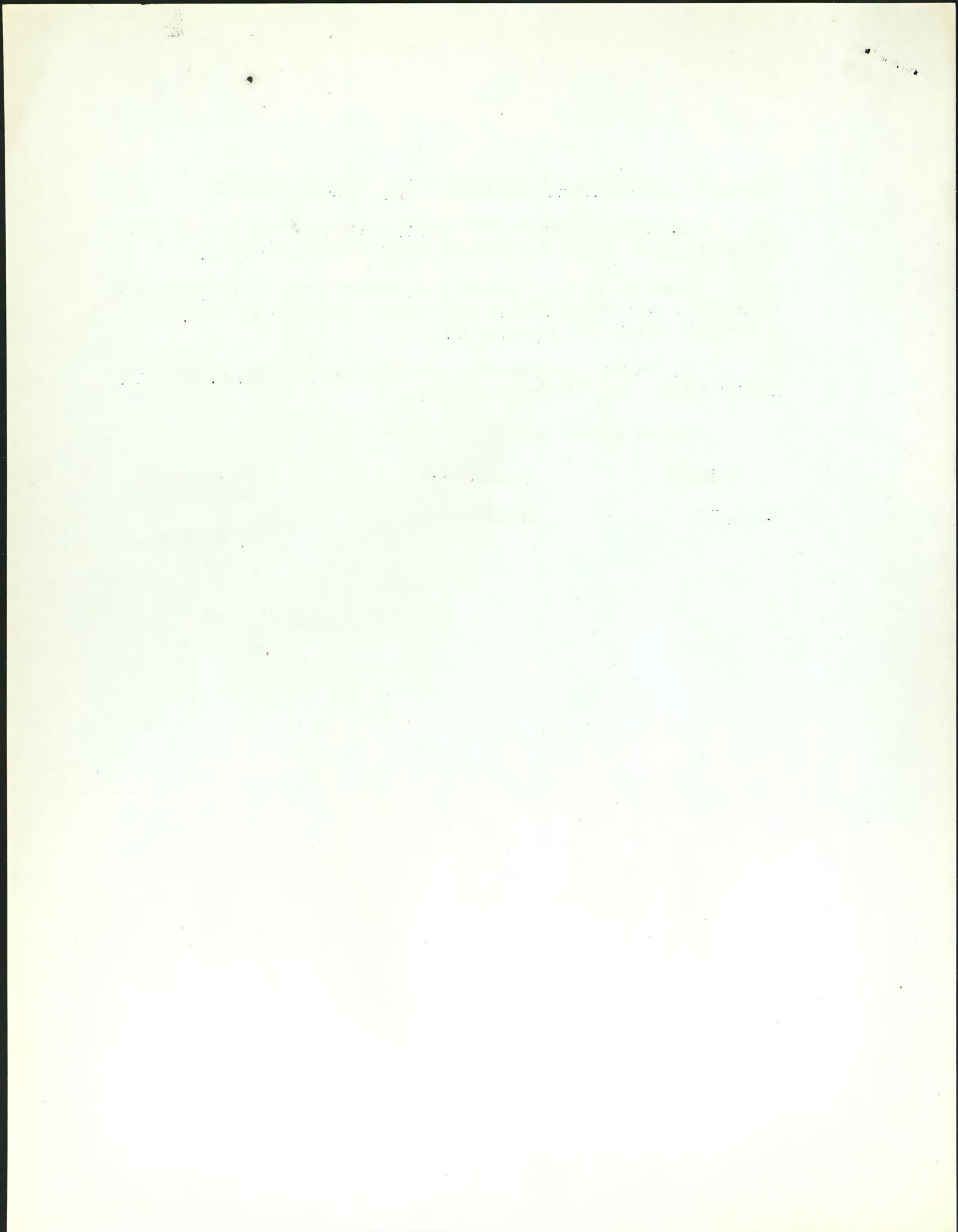
Le Directeur

Le Secrétaire
Administratif,

J. LUSSIEZ

Dr PARMENTIER

E. FOUCART



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Procès-verbal de la réunion du 4 Mai 1961

Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis, à l'Hôtel de Ville, le Jeudi 4 Mai 1961, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents: MM. BERTEAU, BESOMBES, COURMONT, MASSART, Dr PARMENTIER, SERGEANT.

Excusés: MM. CAILLIAU, DONNAY, PONTIE, VANDEPUTTE, VERRIEST, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion:

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
LOOTEN, Chef du Bureau des Sports
FOUCART, Secrétaire Administratif

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 19 H 20.

- C.O.S. LES NAGEURS LILLOIS - demande de subvention d'organisation

M. LUSSIEZ indique que, depuis la réunion précédente du 27 Avril 1961, il a été saisi, par M. le Président du C.O.S. LES NAGEURS LILLOIS, d'une demande de subvention pour l'organisation, le 3 Septembre 1961, d'une grande fête internationale de natation, dénommée Coupe Roger Salengro.

La participation de clubs de Cologne, de Rotterdam et d'Anvers est envisagée.

Le Bureau regrette de ne pouvoir formuler aucune proposition à l'égard de cette demande parvenue trop tardivement, le crédit réservé aux subventions d'organisation ayant été réparti intégralement au cours de la réunion du 27 Avril 1961.

- SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA SAINT-MAURICE-FIVES"

M. LUSSIEZ attire à nouveau l'attention des membres du bureau sur la Société de Gymnastique "La Saint-Maurice-Fives" qui, actuellement, fait un gros effort financier pour la rénovation de sa salle d'entraînement.

- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - PROPOSITIONS DE REPARTITION

M. LUSSIEZ rappelle que la partie de la subvention inscrite au budget, à réserver au fonctionnement, s'élève à 32.500 N.F.

Après examen des dossiers, le Bureau propose la répartition suivante:

FEDERATIONS DIRIGEANTES

Société de Gymnastique LA SAINT MAURICE FIVES	3.200.-
Association Sportive des P.T.T. de Lille	2.150.-
Lille Olympique Sporting Club	1.500.-
Lille Université Club	1.800.-
Cyclo Club Lillois	250.-
Salle d'Armes Guillermin Nictou	80.-
Club Haltérophile et Culturiste de la rue des Postes	500.-
Club des Jeunes de Wazemmes	70.-
Association Sportive Bouliste Fivoise	50.-
Boule Sportive de Moulins-Lille	100.-
Boule Sportive de l'Esplanade	50.-
Union des Randonneurs Flandre-Artois	120.-
Club Sous-Marin du Nord	450.-
Boxing Club des Flandres	100.-
Société de Tir à l'Arc "l'Ancienne Alliance"	100.-
Amicale de la Raquette Lilloise	100.-
Les Pupilles de Neptune de Lille	1.800.-
Union Nautique de Lille	850.-
Union Sportive Saint-Michel	150.-
Amicale des Anciens Marins de Lille	80.-
Cercle Saint-Louis Sports	75.-
Association Sportive des Tramways de Lille	175.-
 Total	13.750.-
 =====	

FEDERATIONS AFFINITAIRES ET OMNI-SPORTS

Union Sportive des Ecoles Primaires	4.000.-
Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre	1.500.-
Office du Sport Scolaire et Universitaire	5.000.-
Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique	6.650.-
Union Sportive Travailleur	1.000.-
Fédération Sportive de France	600.-
 Total	18.750.-
 =====	

R E C A P I T U L A T I O N

<u>FEDERATIONS DIRIGEANTES</u>	13.750.-
<u>FEDERATIONS AFFINITAIRES ET OMNI-SPORTS</u>	18.750.-
 Total	32.500.-
 =====	

QUESTIONS DIVERSES

FEDERATION NATIONALE DES OFFICES MUNICIPAUX DES SPORTS

M. LUSSIEZ informe les membres du Bureau que la Ville de Lille a adhéré à la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports.

La cotisation s'élève à 250 NF.

M. SERGEANT précise que le mode actuel de fonctionnement de l'O.M.S. de Lille donne satisfaction à tous et que, par ailleurs, il ne peut que se louer des rapports qui existent entre l'Administration Municipale et l'O.M.S.

SOCIETES SPORTIVES LILLOISES - Contrôle du fonctionnement

M. LUSSIEZ demande aux membres du Bureau de s'assurer du fonctionnement des Sociétés Sportives lilloises.

Il lui arrive d'assister, sur invitation des dirigeants, aux Assemblées Générales de certaines d'entre elles. D'autres paraissent ignorer l'Adjoint aux Sports.

Il demande donc aux membres du Bureau d'intervenir auprès des dirigeants de Sociétés pour que les procès-verbaux des Assemblées Générales lui soient communiqués.

Séance levée à 21 H 40.

Le Président,

J. LUSSIEZ

Le Directeur,

Dr PARMENTIER..

Le Secrétaire
Administratif,

E. FOUCART

1D6/331



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

- 1 -

POUR INFORMATION

4ème Division

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'Office Municipal des sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunions, Cabinet des Adjoints, le mardi 20 Février 1962, à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbaux des réunions des 27 Avril et 4 Mai 1961;
- Assemblée Générale - Préparation;

Hôtel de Ville, le 14 Février 1962

L'Adjoint délégué

à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports,

J. LUSSIEZ.

1D6/331

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

A circular red ink stamp with a stylized, illegible design, possibly a seal or logo, in the center of the page.

Procès-verbal de la réunion du 20 Février 1962

Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 20 Février 1962, sous la présidence de M.J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

ETAITENT PRESENTS. —

MR. BERTEAU - CAILLIAU - COURMONT - DONTAY - MASSART - Dr. PARMENTIER -
PONTIE - SERGEANT - VERRIEST.

EXCUSES:

MEL. VANDEPUTTE — VAN WOLPUT

ASSISTANT EGALEMENT A LA REUNION. -

MM. BRACQ - Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports;
BESOMBES - Inspecteur de la Jeunesse et des Sports;
TRICOTIEUX - Chef de la 4ème Division ;
LOOTEN - Chef du Bureau des Sports;
FOUCART - Secrétaire administratif de l'O.M.S.;

M. LUSSTIEZ ouvre la séance à 19 h 15.

M. CAILLIAU adresse ses remerciements et ceux de son épouse, aux membres du bureau de l'O.M.S. pour les marques de sympathie **reçues** à l'occasion du décès de sa **jeune fille**.

PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DES 27 AVRIL ET 4 MAI 1961 -

Aucune observation n'est présentée. Ces procès verbaux sont adoptés.

SEANCE PLENIERE DE L' O. M. S. - FIXATION DE LA DATE. -

M. LUSSIEZ expose les raisons qui le conduisent à envisager la convocation prochaine d'une séance plénière de l'Office Municipal des Sports.

La dernière réunion a eu lieu le 15 Juin 1959; plusieurs sièges sont vacants au sein du bureau et il convient de pourvoir au remplacement des représentants de certaines disciplines sportives.

Une date est donc à fixer pour la réunion précitée.

Le Président croit pouvoir affirmer que l'Office Municipal des Sports, aidé en cela par le Service Municipal de la Jeunesse et des Sports, a assuré une parfaite liaison entre toutes les associations sportives lilloises, la répartition des installations ayant été faite au mieux des intérêts des groupements.

En réponse à une observation présentée par un commissaire, M. LUSSIEZ informe l'O.M.S. que les besoins de la Ville, en matière d'équipement sportif collectif ne sont nullement néconnus de l'Administration Municipale.

Il rappelle une fois encore les réalisations de la Ville depuis 1955 et donne en outre toutes précisions sur les travaux actuellement en cours, notamment sur la construction du stade du Moulin des Alouettes dans l'enceinte du groupe scolaire LEON BLUM.

Il souligne que dans le cadre de la loi programme du 28 Juillet 1961, relative à l'équipement socio-éducatif et sportif, un programme de réalisations a été dressé, les projets ayant été inscrits pour permettre à la Ville de bénéficier de la participation financière de l'Etat.

Ces projets, qui seront portés à la connaissance des membres du bureau de l'O.M.S. en temps opportun, seront à réaliser par tranches, la première pouvant être entreprise en 1962.

Le Président signale qu'une importante propriété a été acquise par la Ville qui prévoit y créer notamment de nombreuses installations sportives.

Il informe l'Assemblée que de nouvelles plaines de jeux pourront, après nivellement, être prochainement réalisées sur des terrains récemment libérés par des jardiniers.

Il attire l'attention des membres du bureau sur le relèvement du crédit inscrit au Budget en vue d'allouer des subventions aux sociétés sportives, les salles et terrains ayant en outre été pourvus en temps utile du matériel d'équipement indispensable.

M. LUSSIEZ se félicite enfin, des excellentes relations entretenues par la Municipalité et les représentants départementaux de la Jeunesse et des Sports qui facilitent dans toute la mesure du possible la tâche des services municipaux appelés à préparer les dossiers à soumettre à l'Autorité de tutelle.

Sur l'insistance du Président, la date de la date de la prochaine séance plénière de l'O.M.S. est ensuite fixée au lundi 9 Avril à 18 h 30.

Une longue discussion s'engage ensuite entre tous les membres du bureau quant à la durée de leur mandat, aux modes de représentation des diverses disciplines sportives et de nomination des délégués appelés à siéger.

La mise à l'étude d'un règlement intérieur de l'O.M.S. est également préconisée.

En ce qui concerne le mode de scrutin, le statu quo est enfin prononcé : seul le délégué titulaire ou à défaut le délégué suppléant de chaque discipline sportive prendra part au vote.

M. LUSSIEZ avait jugé utile de rappeler que l'O.M.S. a été créé par délibération du Conseil Municipal en date du 15 Juin 1946 (N° 779 I) en application des instructions de la Direction Générale de l'Education Physique et des Sports en date du 6 Avril 1945 et pour faire suite aux circulaires ministérielles des 22 décembre 1944 et 9 février 1945, qui n'imposaient pas, mais invitaient et encourageaient les municipalités à procéder à cette création.

• • • / • • •

Il informe l'Assemblée que la Ville de Lille a adhéré à la Fédération des Offices Municipaux de Sports dont les statuts n'ont, jusqu'ici, pas reçu l'approbation ministérielle.

Il souhaite que les statuts-types de véritables Offices Municipaux de Sports puissent être élaborés et approuvés par les ministères intéressés.

Il est ensuite donné connaissance des noms des membres dont le mandat est venu à expiration. Ce sont MM. MASSART, SERGEANT, DONNAY et le successeur éventuel de M. CORVI.

Deux sièges seront également à pourvoir pour remplacer MM. GRENAUK et VALLIN, décédés.

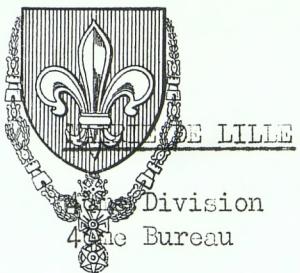
L'Ordre du Jour étant épuisé, l'Assemblée se sépare à 21 h 40.

Le Président,
J. LUSSIEZ.

Le Directeur,
Dr. PARMENTIER.

Le Secrétaire Administratif
E. FOUCART.

MAIRIE DE LILLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AD6/331
EASE



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

ANSWER

Référence à rappeler

Vous êtes prié d'assister à l'Assemblée plénière de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le 9 Avril 1962, à 18 h 30, Salle de l'Orientation Professionnelle (sous-sol).

ORDRE DU JOUR

— 1 —

- Ouverture de la séance par le Président;
- Lecture du rapport moral par M. MASSART, Secrétaire Général;
- Election des membres du Bureau composant le 1/3 renouvelable; 3 sièges laissés vacants par M. CORVI, GREIMAX et VALLIN sont également à pourvoir.

NOTA - Ne pourront prendre part au vote que les membres titulaires désignés par les Ligues ou Comités régionaux. Toutefois, le délégué suppléant bénéficiera du droit de vote en cas d'indisponibilité du titulaire.

Hôtel de Ville, le 3 Mars 1962
l'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports,

J. LUSSIEZ.

1D6/33A
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 9 Avril 1962



Les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 9 Avril 1962, à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

ETAIENT PRESENTS. -

MM. BERTEAU - CAILLIAU - COURMONT - DONNAY - DUBUS - GARBIL - HOCHART - MASSART - PONTIE - SERGEANT - THIEFFRY - VANDEVILLE - VERRIEST - VILLOT.

EXCUSES. -

MM. VAN WOLPUT - Dr. PARMENTIER - VANDEPUITE.

ASSISTAIENT EGALLEMENT A LA REUNION. -

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division;
EDME - Rédacteur du Bureau des Sports;
FOUCART - Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

La séance est ouverte à 21 heures et le Président présente ses félicitations aux membres nouvellement élus.

Il est procédé ensuite à la formation du bureau: à l'unanimité MM. CAILLIAU et MASSART sont réélus respectivement Vice-Président et Secrétaire Général et M. COURMONT est élu Vice-Président.

La composition du bureau devient donc la suivante:

PRESIDENT :

M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, délégué à la Jeunesse et aux Sports;

VICE-PRESIDENTS. -

M. VAN WOLPUT - Adjoint au Maire - Vice-Président de droit;
M. CAILLIAU -
M. COURMONT -
M. SERGEANT -

SECRETAIRE GENERAL. -

M. MASSART -

M. LUSSIEZ félicite les membres du bureau qui viennent d'être élus ou réélus, puis il fait une mise au point des réalisations de la municipalité sur le plan sportif depuis la dernière Assemblée Générale du 15 Juin 1959.

..... /

M. SERGEANT exprime au nom de ses collègues ses remerciements à M. LUSSIEZ et à l'Administration Municipale qui ont réussi à réaliser le programme tracé et ont bien voulu tenir compte des suggestions de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ fait part de certaines difficultés rencontrées, des abus constatés et de l'utilisation des terrains lorsque l'état des sols ne le permet pas.

M. MASSART soulève la question de la sécurité des enfants, utilisateurs des installations sportives.

M. BRACQ souligne également les dangers que présentent certains secteurs de notre ville et préconise la création de bassins sportifs et de terrains couverts.

Après cet échange de vues, M. LUSSIEZ lève la séance à 21 h 30.

Le Président de l'O.M.S.
J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire Administratif. Le Directeur de l'O.M.S.
E. FOUCART Dr. PARMENTIER.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Séance plénière du Lundi 9 Avril 1962

-:-:-:-

Procès-verbal

L'Office Municipal des Sports a tenu sa séance plénière le lundi 9 Avril 1962 à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, délégué à l'Education Physique et aux Sports, Président de l'O.M.S.

Au bureau avaient pris place :

M. BRACQ - Directeur du Service départemental de la Jeunesse et des Sports, représentant M. BERTHON, Inspecteur Principal;

MM. SERGEANT et CAILLIAU, Vice-Présidents de l'O.M.S. ;
MASSART - Secrétaire Général;
BERTEAU - COURMONT - DONNAY - PONTIE - VERRIEST, membres du bureau;

Assistaient également à la réunion :

MM. MEURA - DE BECKER - DECOTTIGNIES - LANDREA - Conseillers Municipaux, Membres de la Commission Municipale de l'Education Physique et des Sports;
MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division;
LOOTEN, Chef de la 2ème Division;
EDME, Rédacteur au 4ème Bureau de la 4ème Division;
FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 18 h 50 et présente les excuses de M. BESOMBES, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, de MM. ROUSSEAU, ROMBAUT, VAN VOLPUT, VIRON, Membres de la Commission Municipale de l'Education Physique et des Sports.

M. LUSSIEZ salue MM. les représentants de la Presse Sportive.

Il adresse à M. BRACQ les compliments les plus vifs et les plus sincères de l'O.M.S. pour sa promotion au grade d'Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports. Il souligne les vifs regrets que laissera son départ.

Le Président renouvelle ses félicitations à M. LOOTEN, Chef du 4ème Bureau de la 4ème Division, récemment promu au grade de Chef de Division et le remercie de son amicale et utile collaboration aux travaux de l'O.M.S.

• • • / • •

I - ALLOCUTION DU PRESIDENT DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS :

M. LUSSIEZ salue l'assistance en ces termes :

"Ma qualité de Président de l'Office Municipal des Sports ne vaut
"l'honneur de vous apporter le salut de M. Augustin LAURENT, Maire de Lille, et
"de l'Administration Municipale."

"J'ai plaisir à retrouver à mes côtés mes collègues, membres de la
"Commission Municipale de l'Education Physique et des Sports, ainsi que les dévoués
"membres du bureau de l'Office Municipal des Sports".

"Permettez-moi de leur redire toute ma reconnaissance pour leur concours
"actif et précieux".

"Je suis heureux de manifester notre gratitude à l'égard de M. le Directeur
"du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports qui a, pour les problèmes
"qui nous préoccupent, une compréhension particulièrement bienveillante et généreuse".

"Je dois me tourner vers vous tous maintenant pour souligner l'intérêt
que vous portez à notre action par votre présence."

"En animateurs avertis, vous veillez, pour la plupart d'entre vous,
depuis plusieurs années déjà et avec le plus absolu dévouement sur les destinées
"de nos belles sociétés sportives lilloises".

"Sur le plan local, avec les élus municipaux, vous supportez les responsabilités de la vie sportive de la cité et nous vous remercions vivement de cette
"collaboration active."

"Préconisé par le gouvernement en 1945, créé par la Ville de Lille en
1946, l'Office Municipal des Sports n'a plus à démontrer sa nécessité, pas plus
"que la bonne collaboration établie entre les élus municipaux et les dirigeants des
"Associations sportives".

"Il importe de souligner que la Ville de Lille, comme la plupart des
"grandes villes, n'a pu jusqu'ici apporter à la jeunesse sportive qu'une aide
"indirecte sous formes de subventions, installations etc. . . paillant dans la
"mesure de ses possibilités la carence de l'Etat".

"Les communes, ai-je besoin de le dire, devraient pouvoir compter sur
"une aide, sinon totale, tout au moins très substantielle de l'Etat."

"La loi-programme d'équipement sportif et socio-éducatif de Juin 1961,
"le volume des crédits nécessaires chiffré par les Services du Haut-Commissariat
"aux Sports témoignent de l'importance du retard accumulé et qu'il importe de
"ratrapper".

"Cette loi met à la charge des communes une part de financement importante,
mais nous souhaitons que le premier plan quadriennal puisse être mené à
"bonne fin".

"Les Offices municipaux de Sports, dont les circulaires ministérielles "de 1945 ont voulu promouvoir la création en la forme d'organismes consultatifs, "ont fait l'objet en juillet 1958, d'un regroupement national au sein d'une Fédération à laquelle la Ville de Lille a donné son adhésion".

"Le statut-type n'a toutefois pas reçu l'approbation ministérielle et "le Conseil d'Etat consulté, aura à faire connaître son point de vue".

"En attendant, l'Office Municipal des Sports de Lille s'efforcera tous "jours de faire preuve d'efficacité car il n'ignore rien de vos difficultés et de "vos remarquables efforts".

"Je ne voudrais pas abuser de vos instants et si vous le permettez "je vais donner la parole à M. HASSART, Secrétaire Général à qui incombe la tâche "de vous présenter le rapport moral c'est-à-dire de détailler l'activité du bureau "de l'O.M.S. depuis notre dernière Assemblée Générale".

L'allocution de M. LUSSIEZ recueille les vifs applaudissements de l'Assemblée et M. HASSART donne lecture du rapport moral :

C'est la troisième fois depuis le 24 Avril 1958 que me revient la délicate mission de vous présenter le rapport moral de l'Office Municipal des Sports. La fatalité a voulu qu'à chacune des interventions précédentes il m'ait été dévolu de rappeler à votre souvenir la mémoire des amis qui nous ont définitivement quittés.

La fatalité est inexorable et cruelle. Elle m'oblige à mentionner en ce début de rapport la disparition de deux grandes figures du monde sportif, membres du bureau de l'O.M.S., j'ai nommé Achille VALLIN et Emile GRENAUX. La douloureuse émotion que nous avons ressentie à l'annonce de leur décès retrouve en ce jour d'Assemblée Générale de nouvelles sources d'intensité et nous mesurons encore en cet instant l'immense vide créé par leur absence. J'ai cependant la ferme conviction que le meilleur hommage que nous puissions rendre à ces hommes qui, jusqu'aux dernières heures de leur vie, demeurèrent des hommes d'action, doit se traduire, comme ils l'auraient certainement sollicité, par un engagement de notre part : celui de prendre le relais, de continuer leur œuvre, d'agir pour une expansion toujours plus large de l'idée sportive à laquelle ils ont consacré le meilleur d'eux-mêmes.

Vous avez certainement constaté l'absence de notre ami CORVI, Parti sous des cieux plus cléments, il jouit maintenant d'une retraite largement méritée. Je suis persuadé néanmoins que sa pensée franchissant les distances, accompagnera nos travaux.

Souhaitons que ceux-ci se déroulent sous le signe de la sérénité, du calme et de la courtoisie souriante, toutes ces qualités que nous nous plaisions à reconnaître chez notre charmant camarade.

*
* *

Mon rapport moral commencera, si vous le voulez bien par une mise au point rendue nécessaire en raison des interprétations diverses qui circulent à propos de l'Office Municipal des Sports, de sa constitution, de sa composition, de son fonctionnement, de ses attributions.

Un nécessaire retour aux sources s'impose à ce sujet.

.....

.../

C'est à la suite d'instructions adressées aux Inspections de la Jeunesse et des Sports par la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports par circulaires du 22 Décembre 1944 et du 9 Février 1945 que des démarches ont été entreprises par les Inspecteurs départementaux de la Jeunesse et des Sports auprès des municipalités pour la création d'Offices Municipaux des Sports. Le caractère non obligatoire de cette création est stipulé dans les circulaires précitées et ceci vous explique pourquoi les municipalités n'ont pas toutes un Office Municipal des Sports. Je vous signale en passant que l'O.M.S. de Lille a été créé le 15 Juin 1946 et qu'il fonctionne depuis cette date.

Il apparaît en outre, toujours en se référant aux dites circulaires, qu'il n'existe aucune analogie entre une association type loi de 1901 jouissant de la personnalité morale, et l'O.M.S. organisme consultatif, n'ayant aucun pouvoir de décision ne pouvant, en fait, que communiquer aux autorités municipales des informations, et établissant une sorte de liaison entre les associations de base et l'administration municipale.

C'est cette ambiguïté que je voudrais vous faire toucher du doigt, car elle est souvent la source d'une certaine confusion qui s'introduit dans les esprits. Cette confusion est d'autant plus prononcée ici à Lille que certaines suggestions émises à l'O.M.S. sont acceptées par la Commission Municipale de l'Education Physique. De là à penser que l'O.M.S. peut tout décider et tout faire exécuter, il n'y a qu'un pas que quelques uns franchissent aisément. L'examen de ce problème n'apas échappé à l'attention du Président de l'O.M.S. et de ses collègues du Bureau. Nous l'avions déjà évoqué lors de l'Assemblée Générale du 29 Avril 1958. Il était question à cette époque si vous en avez conservé le souvenir de la constitution d'une Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports. Son objet était surtout après enquête préalable d'élaborer des statuts afin d'ordonner, d'unifier les formules disparates régissant les O.M.S. de France. Nous avions chargé M. JACQUET de nous représenter à un premier rassemblement et de nous fournir un rapport à ce sujet. Nous n'avons hélas! jamais reçu ce rapport.

Les choses ont évolué depuis et les informations qui sont parvenues à M. LUSSIEZ l'ont conduit à envisager d'abord, à décider ensuite, l'adhésion de l'O.M.S. de LILLE à la Fédération Nationale. Nous entrevoions l'année dernière de profiter de cette réorganisation des Offices Municipaux pour vous présenter nos nouvelles structures. Hélas! les mois se sont ajoutés aux mois et nous avons appris tout dernièrement que les statuts de la Fédération Nationale n'étaient pas encore acceptés par les Pouvoirs Publics. Notre longue attente avait donc été vainc. La circulaire de 1944 nous conseillant de réunir une assemblée générale tous les deux ans pour l'élection du Bureau nous avons décidé lors de notre dernière réunion de vous convoquer sans plus attendre.

Ces explications apporteront sans doute quelques lumières à ceux qui très justement se sont émus du report de la date de convocation de l'assemblée générale.

-:-:-:-:-

..... /

Quelle a été notre activité depuis notre dernière assemblée générale?

Sur convocation de son Président, le Bureau s'est réuni huit fois les 2 Juillet et 16 Octobre ¹⁹⁶⁰, les 21 Avril, 23 Septembre, et 1er Décembre 1960, les 27 Avril et 4 Mai 1961, le 20 Février 1962.

Ajoutons à ce calendrier quelques réunions de sous-commissions pour l'examen des demandes de subvention de fonctionnement.

Les grandes rubriques qui ont retenu notre attention peuvent être classées ainsi:

- d'abord tout ce qui se rapporte aux propositions émises par l'O.M.S. en ce qui concerne la ventilation des crédits accordés par l'Administration Municipale aux Associations Sportives de la Ville;
- ensuite tout ce qui a trait à l'équipement sportif de la Ville, son utilisation, ses aménagements, ses améliorations, les suggestions pour constructions nouvelles;
- Enfin la transmission aux divers groupements et associations des projets, consignes, renseignements communiqués par la municipalité.

L'examen des crédits accordés et leur répartition ont donné lieu à de nombreux échanges de vues. Notre premier souci fut d'aboutir à l'augmentation du volume de ces crédits. Cette dernière fut effectivement réalisée à l'occasion de l'examen du budget 1960. Nous obtenions 60.000 N.F. soit 20.000 N.F. de plus que la dotation précédente. Précisons que l'intervention de M. LUSSIEZ, Adjoint aux Sports, fut déterminante à ce sujet; qu'il ne permette en votre nom à tous de lui exprimer nos plus vifs remerciements.

Après maintes discussions nous résolûmes de conserver les deux plus grands chapitres de répartition, le premier réservé à l'organisation, le second au fonctionnement en adoptant le critère fondamental suivant:

- peuvent bénéficier de subventions sous réserve de présentation du dossier exigé:
 - les associations sportives ayant leur siège à Lille;
 - les manifestations sportives organisées sur le territoire de Lille.

C'est ainsi que depuis notre dernière Assemblée Générale nous avons étudié près de 70 dossiers de demandes d'organisation examinant pour chacune d'entre elles leur opportunité, leur résonnance dans les milieux sportifs, leur rentabilité, leur répercussion financière et déterminant ensuite le taux et le montant des subventions accordées.

Très rapidement, je puis vous donner une idée de la diversité de ces demandes, tant au point de vue des sports qu'elles intéressent et des catégories de sportifs auxquelles elles s'adressent que de l'ampleur géographique qu'elles s'attribuent.

Je me suis amusé à dresser un tableau de toutes ces manifestations, j'y ai trouvé l'éventail presque complet des sports pratiqués, celui de tous les âges, celui de tous les échelons puisque nous allons de la simple manifestation locale à la manifestation à caractère international, en passant par tous les échelons intermédiaires : départemental, régional, inter-régional et national.

L'Administration Municipale à la possibilité de connaître ainsi d'un seul coup d'œil le degré d'intensité et le rayonnement de la vie sportive de la ville. Elle peut en outre compléter son information en se référant au relevé des subventions de fonctionnement distribuées.

En moyenne et annuellement, l'OM.S. examine 110 à 130 dossiers visés au préalable par les responsables des différentes fédérations sportives. Cela suppose de nombreuses heures de discussion et le recours à un barème qui s'efforce d'être, sinon le plus juste, du moins le plus objectif.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Vous relater par le détail les questions débattues à propos de l'équipement sportif, nous conduirait à un trop long développement. Sachoz cependant que ce problème a été évoqué, discuté, à chaque de nos réunions de bureau; nos doléances, nos réclamations, nos plaintes et aussi nos suggestions n'ont pas été vaines. L'efficace intervention de M. l'Adjoint LUSSIEZ auprès des services municipaux a conduit ces derniers à mener à bien non seulement l'amélioration de certaines installations existantes, mais aussi la réalisation d'installations nouvelles. Certes, nous ne sommes pas en cette matière au bout de nos peines. De plus, nous connaissons les difficultés de tous ordres qui peuvent se présenter lorsqu'il s'agit de rechercher une implantation de terrain ou de salle de sport, de faire accepter un projet, de trouver les moyens financiers qui permettront sa réalisation. Nous mesurons aujourd'hui mieux encore qu'hier certaines négligences du passé qui ont déterminé un retard auquel la Municipalité doit faire face. Nous saluons et apprécions les efforts qu'elle a fait depuis sa mise en place pour combler ce retard. Nous sommes et demeurons cependant d'éternels solliciteurs.

Notre rêve se situe au sommet d'une espérance. Celle de voir réalisées toutes les installations suffisantes en piscine, plaines de jeux, terrains de sports, stades, salles de sports, permettant à notre jeunesse lilloise d'exprimer sans réserve, son besoin impératif d'expansion physique et de satisfaire au mieux ses appétits d'air, d'eau et de lumière.

Sans manifester un optimisme bâtit, nous n'en sommes pas moins convaincus que notre Président saura trouver les arguments susceptibles de convaincre nos édiles de l'opportunité d'une tâche aussi essentiellement humaine.

En même temps, que nous lui exprimons tous nos voeux de réussite, nous l'assurons de notre complet appui.

-:-:-:-:-

M. MASSART est vivement applaudi et le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II - RENOUVELLEMENT PARTIEL DE L'OM.S. -

M. LUSSIEZ rappelle que les trois membres sortants:

... / ...

MM. SERGEANT - MASSART et DOMINAY respectivement Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme, Secrétaire Général de l'U.F.O.L.E.P., Secrétaire Adjoint de la Ligue Régionale des Flandres de Lawn-Tennis, ont sollicité le renouvellement de leur mandat.

Le Président souligne en outre, qu'il convient de procéder au renouvellement de:

M. CORVI, Président de la Ligue des Flandres d'Aviron qui a quitté LILLE et de MM. GREMAUX et VALLIN, décédés.

Six sièges sont donc à pourvoir;

Ont fait acte de candidature :

MM. VANDEVILLE -	Président du Comité des Flandres de Boxe;
VILLOT -	Secrétaire Général de la Ligue des Flandres d'Aviron;
THIEFFRY -	Président du Comité des Flandres de Lutte;
GARBIL -	Président des "Pupilles de Neptune de Lille";
DUBUS -	Président de la Ligue des Flandres de Tennis de Table;
SENELAR -	Vice-Président du Comité des Flandres de Rugby;
HOCHART -	Secrétaire Général de la Ligue du Nord de Football;
DUCCIN -	Secrétaire Général du Comité Bouliste du Nord;

M. COURMONTE souhaiterait une plus large représentation des disciplines sportives au sein de l'O.M.S. et demande si rien ne s'oppose à l'augmentation du nombre de sièges à pourvoir.

M. MASSART, Secrétaire Général, précise que le circulaire de l'Education Physique et des Sports en date du 9 Février 1945 stipule, qu'en principe, l'Office Municipal des Sports doit comprendre de 10 à 15 membres dans les communes d'une population supérieure à 100.000 habitants.

M. LANVIN s'étonne de l'absence de nombreux dirigeants d'associations et de clubs sportifs et regrette qu'ils n'aient pas tous été invités à assister à cette séance plénière.

La modification de la composition de l'O.M.S. apparaît, quant à lui, anti-statutaire.

Le Secrétaire Général aurait également admis l'envoi d'une convocation à tous les représentants de groupements sportifs. Quant à la Composition de l'Office M. MASSART se réfère à la circulaire du 9 Février 1945 pour préciser que le nombre de membres est donné à titre indicatif, donc susceptible de modification.

M. LUSSIEZ souligne que la plupart des disciplines sportives sont représentées au sein de l'O.M.S. Les membres élus ont la possibilité de tenir leurs mandants informés des travaux de cet organisme.

Rotenant favorablement la proposition de M. COURMONTE, le Président la soumet à l'approbation de l'Assemblée:

..... /

Par 21 voix contre 4, il est décidé de fixer à 15 le nombre de membres appelés à siéger à l'O.M.S.

M. LANVIN déclare qu'à son vote négatif, il a considéré insuffisante cette représentation.

M. PONTIE, Président de la Ligue des Flandres de Basket-ball tient à signaler qu'il représente douze clubs; ceux-ci lui témoignent une entière confiance et sont régulièrement tenus informés des travaux de l'O.M.S.

M. SERGEANT souligne que plusieurs présidents de ligue siègent à l'O.M.S. Les nombreux clubs de football notamment auront un représentant qualifié en la personne de M. HOCHART.

Le président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme souhaite l'approbation rapide des statuts déposés par la Fédération des O.M.S., auxquels il conviendra de se conformer.

M. MASSART déclare que la circulaire du 22 Décembre 1944 précisait la représentation désirable et il lui aurait été agréable de cotoyer à l'O.M.S. les représentants qualifiés du corps enseignant, des clubs sportifs amateurs, des patronages, des organisations syndicales etc . . .

En conclusion, M. LUSSIEZ informe l'Assemblée de la convocation d'une séance plénière dès l'approbation des statuts de la Fédération des O.M.S.

Il souligne qu'en l'absence de statuts régissant l'O.M.S. de LILLE, cet organisme, appuyé par l'action des membres de la Commission municipale de l'Education Physique et des Sports a néanmoins effectué un travail utile et efficace.

A tous, il renouvelle ses remerciements.

Le scrutin est alors ouvert en vue de l'élection des nouveaux membres de l'O.M.S., le Président ayant précisé que neuf sièges sont à pourvoir.

Au cours des opérations de dépouillement des votes, M. LANDREA remarque que l'Office Municipal des Sports est un organisme étroitement lié à l'Administration Municipale appelé à jouer un rôle très important. Un contact étroit devrait exister entre les groupes sportifs utilisateurs des installations qui étudieraient, en outre, les besoins en matière d'équipement sportif collectif et individuel. En résumé, M. LANDREA voudrait que l'O.M.S. soit très largement ouvert aux dirigeants et aux sportifs.

M. LUSSIEZ estime justifiées les remarques de M. LANDREA mais confirme qu'en l'absence de statuts régissant les O.M.S. il convient de rendre hommage au travail accompli par l'O.M.S. de LILLE.

Il affirme que l'Administration Municipale a examiné favorablement les propositions de cet organisme. L'inventaire des besoins a été établi et un plan de travail réalisé compte tenu des crédits disponibles.

Le plan d'équipement socio-éducatif et sportif prévu par la loi programme du 28 Juillet 1961 a été dressé et transmis à l'Autorité de tutelle. Les réalisations seront subventionnées par l'Etat au taux de 45% en ce qui

• • • / • • •

concerne les installations sportives.

M. BRACQ, Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports, a plus spécialement remarqué les divergences d'opinions quant au rôle et à l'efficacité de l'Office Municipal des Sports. Il insiste sur le caractère particulier de cet organisme dont la composition varie suivant l'importance de la localité. Il affirme que, malgré son imprécision, la circulaire de 1944 a permis aux membres de l'O.M.S. de travailler utilement et chacun y a développé son point de vue avec la courtoisie et la vigueur du sportif.

La Loi Programme dit-il, sera bénéfique par l'élan qu'elle donnera aux municipalités et aux dirigeants sportifs, dans leur action tendant à réaliser, construire, aménager et améliorer les installations nécessaires aux jeunes et aux sportifs.

Retenant une suggestion de M. LANDREA, M. BRACQ déclare que, sur le plan de l'équipement sportif il convient d'agir comme en matière d'Urbanisme, en tenant compte des besoins de certains quartiers.

M. BRACQ termine en exprimant le voeu que les travaux conjugués de l'O.M.S. et de la Municipalité, aient pour but de résorber un avenir meilleur à la jeunesse lilloise.

-:-:-:-:-:-:-

M. LUSSIEZ renouvelle M. BRACQ de son exposé et communique les résultats du scrutin ouvert en vue de l'élection de neuf membres de l'O.M.S.

Nombre de votants : 25;
ont obtenu :
MM. MASSART, 25 voix
SERGEANT, 24 "
THIEFFRY, 24 "
GARBIL, 22 "
DUBUS, 20 "
HOCHART, 20 "
VILLOT, 19 "
VANDEVILLE, 18 "
DONNAY, 17 "
SENELAR, 12 "
DUCOIN, 4 "

sont donc déclarés élus, membres de l'O.M.S. :

MM. MASSART, SERGEANT, THIEFFRY, GARBIL, DUBUS, HOCHART, VILLOT, VANDEVILLE, DONNAY.

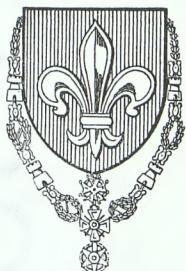
La séance est levée à 20 h 30.

Le Président
J. LUSSIEZ

Le Secrétaire Administratif
E. FOUCART

Le Directeur de l'O.M.S.
Dr. PARMENTIER

MAIRIE DE LILLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

106/331



Téléphone : 53.19.71

Référence à rappeler

4ème Division

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS. -

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunion du Cabinet des Adjoints, le vendredi 25 Mai 1962 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

-:-:-:-:-:-:-:-:-

- Procès-verbaux des réunions du 9 Avril 1962.
- Demandes de Subventions d'Organisation et de Fonctionnement - Examen.

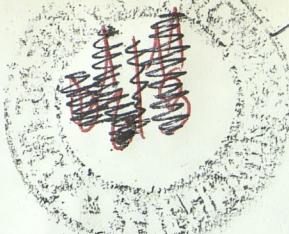
Hôtel de Ville, le 21 Mai 1962
L'Adjoint délégué à
l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports,

J. LUSSIEZ.

AD 6/331

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-Verbal de la Réunion du 25 Mai 1962



Les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le Vendredi 25 Mai 1962, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents : M. BARTEAU

BRACQ, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports
CAILLIAU, COURJON, DUBUS, GARBIL, HOCHART, MASSART,
Dr PARMENTIER, PONTIE, THIEFFRY, VANDEPUTTE, VANDEVILLE,
VERRIEST, VILLOT

Excusés : M. DONNAY, SIRGANT, VAN VOLPUT

Assistaient également à la réunion :

M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division

ROBRE, Moniteur Chef

FOUCART, Secrétaire administratif de l'O.M.S.

*
* *

Le Président rappelle qu'en 1960 et 1961 les dossiers relatifs aux demandes de subvention présentées par les Associations sportives locales ont été examinés par le bureau de l'O.M.S. puis par la Commission de l'Education Physique et des Sports et soumis à la décision du Conseil Municipal lors de sa seconde session.

M. LUSSIEZ expose les raisons pour lesquelles il sera exceptionnellement dérogé à la règle établie et conforme au vœu émis par le bureau de l'O.M.S. le 28 Avril 1959. Il souhaite que le problème du personnel intéressant le 4ème Bureau de la 4ème Division soit au plus tôt résolu.

M. LUSSIEZ informe le bureau de l'Office Municipal des Sports que l'Administration Municipale a décidé que la manifestation annuelle organisée par le Club Ouvrier Sportif "Les Nagours Lillois" devait être maintenue dans le cadre des activités sportives.

Le crédit inscrit au Budget en vue de l'attribution des subventions aux groupements sportifs a été porté de 60.000 à 65.000 NF. La cotisation annuelle versée à la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports doit être imputée dorénavant sur ce crédit.

Le Président rappelle que les propositions d'attribution avaient été établies sur les bases ci-après en 1960 et 1961 :

Subventions de fonctionnement	52.500 NF
Subventions d'organisation	27.500 NF
total :	60.000 NF

Pour 1962, il propose la répartition suivante, admise par le bureau de l'O.M.S. :

.../

- Cotisation à la F.N.O.H.S.	250 NF
- Subventions de fonctionnement	36.500 NF
- Subventions d'organisation	28.250 NF
total :	65.000 NF

*
* *

Procès-verbal de la Réunion du 9 Avril 1962

Aucune observation n'est présentée, ce procès-verbal est adopté.

*
* *

SUBVENTIONS D'ORGANISATION

Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte.-

Le Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte a organisé à Lille :

- le 28 Janvier 1962, une rencontre internationale préolympique - Turquie, Roumanie, France
- le 7 Avril 1962, une rencontre Franco-Angleterre
- les 12 et 13 Mai 1962, le championnat de France cadets et juniors

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.650 NF.

Comité des Flandres de la Fédération Française de Boxe.-

Le Comité des Flandres de la Fédération Française de Boxe, a été choisi par la Fédération Française de Boxe pour organiser à Lille les Demi-finales et finales du Championnat de France des Amateurs, les 10 et 11 Février 1962.

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 5.000 NF.

Ligue d'Escrime du Nord de la France.-

La ligue d'Escrime du Nord de la France a organisé à Lille, une rencontre internationale, Nord de la France - Sud Belgique, le 13 Mai dernier.

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 700 NF.

Union Nautique de Lille.-

L'Union Nautique de Lille organisera le 17 Juin prochain ses régates internationales.

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 5.100 NF.

Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille".-

Le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille" a organisé à

Lille, un Gala de natation le 21 Janvier dernier, avec la participation des Clubs de Marseille, de Suresnes et de la Région du Nord.

Un deuxième gala international a eu lieu le 29 Avril 1962, avec des nageurs de Namur et de Valenciennes.

Une rencontre est prévue pour les 26 et 27 Mai 1962 et un gala international aura lieu en Novembre prochain avec le concours d'équipes belges.

Pour ces manifestations, le bureau propose l'attribution d'une subvention de 5.000 NF.

Association sportive des P.T.T. de Lille.-

L'Association Sportive des P.T.T. de Lille a mis sur pied les manifestations ci-après :

Section "Boules" - le 13 Mai 1962 - Challenge A.S.P.T.T., avec la participation de 42 quadrettes

En septembre - Tournoi interrégional, avec la participation de 20 quadrettes.

Section "Foot-ball" - Journées des Jeunes prévues pour les 27 et 31 Mai 1962.

Pour ces rencontres, le bureau propose l'attribution d'une subvention de 800 NF.

Union Sportive de l'Enseignement Primaire.-

L'Union Sportive de l'Enseignement Primaire a fait courir, à Lille, les 18 Janvier et 1er Février 1962 le cross des écoliers.

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.850 NF.

Ligue des Flandres de Basket-Ball.-

A la demande de la Fédération Française de Basket-ball, la Ligue des Flandres de Basket-Ball organisera le 25 Novembre 1962 à Lille, les rencontres Internationales féminines et masculines de Basket-ball France - Belgique.

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 2.000 NF.

Lille Université Club.-

Le Lille Université Club, section Hockey, organisera une rencontre internationale avec la participation de l'équipe "S.V. 35" de Rotterdam le 3 Juin prochain.

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 350 NF.

Cercle Ouvrier Sportif "Les Nageurs Lillois".-

Le cercle ouvrier sportif "Les Nageurs Lillois" a organisé à Lille :

- le 25 mars 1962, le challenge G. Sette, avec la participation de clubs belges et de clubs régionaux ;
- le 1er Mai 1962 - le critérium inter-entreprises
- le 6 Mai 1962 - le critérium interscolaire.

Sont prévus :

- le 25 Juin 1962 - les critériums régionaux U.F.O.L.E.P.
- en Juillet - la Fête de l'eau
- en Octobre - le Grand Prix des Jeunes

Pour ces manifestations, le bureau propose l'attribution d'une subvention de 5.500 NF.

Fédération Sportive et Gymnique du Travail.-

Le Comité Régional du Nord de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail a fait disputer à Lille, le 11 Mars 1962, son 8ème Cross Populaire.

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.900 NF.

Comité Académique Provisoire de Gestion du Sport Scolaire et Universitaire.-

Le Comité Académique Provisoire de Gestion du Sport Scolaire et Universitaire a été chargé d'organiser les championnats de France de Gymnastique scolaire qui ont eu lieu à Lille le 15 Avril dernier.

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.000 NF.

Etoile Cycliste Lilloise.-

L'Etoile Cycliste Lilloise organisera, dans le courant de cette année, les épreuves suivantes :

- le 1er Mai - Grand Prix Gustave Delory
- le 3 Juin - Grand Prix Georges Nicolle
- le 1er Juillet - Grand Prix Albert Inghels
- le 2 septembre - Grand Prix Roger Salongro
- le 9 septembre - Grand Prix Julien Lagache

Le bureau propose l'attribution d'une subvention de 1.600 NF pour l'ensemble de ces manifestations.

Ligue des Flandres de Volley-ball.-

M. BERTEAU, Président de la Ligue des Flandres de Volley-ball, déclare annuler la rencontre Flandres - Hollande prévue pour octobre 1962.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - PROPOSITIONS DE REPARTITION

Le bureau propose la répartition suivante :

Fédérations Dirigeantes

Association Sportive des P.T.T.	2.500
Lille Olympique Sporting Club (L.O.S.C.)	1.400
Lille Université Club (L.U.C.)	2.200
Amicale H.B.M.	60
A.S. Bouliste Fivoise	60
Boule ferrée Lilloise	70
Boule Sportive Moulins	60
Club Bouliste Bois Blancs	30
Cercle Saint Louis	50 6.430

Report : 6.430

Club Haltérophile rue des Postes	650
Club sous-marin du Nord	500
Pupilles de Neptune	1.950
R.C. Buisson Pellevoisin	140
Salle G. Nictou	125
Saint Maurice Fives	3.000
L'Ancienne Alliance	100
Union Nautique	1.000
Union Randonneurs Flandres Artois	130
Union Sportive Saint Michel	250
Centre Athlétique Lillois	150
Etoile Cycliste Lilloise	225
Cyclo-club Lillois	150

Fédérations Affinitaires

U.F.O.L.E.P.	7.000
U.S.T.	1.500
F.S.F.	700

Fédérations Scolaires

U.S.E.P.	5.000
U.G.S.E.L.	2.000
C.A.P.G.S.S.U	5.500
TOTAL :	36.500

Demandes de subventions présentées par :

- a) l'Union Aérienne Lille-Roubaix-Tourcoing (vol à moteur et à voile - Aéromodélisme - Parachutisme)
- b) la Société Municipale de Scoutisme (section Volley-ball)
- c) le Club des Jeunes de Wazemmes (section foot-ball)

Il est précisé que :

- 1°) l'Union Aérienne Lille-Roubaix-Tourcoing a son siège social à Bondues et a obtenu en 1962 une subvention exceptionnelle de 250 NF pour lui permettre d'acquérir un planeur ;
- 2°) la Société Municipale de Scoutisme dispose annuellement d'un crédit de 5.000 NF pour frais de fonctionnement, inscrit au budget primitif art. 1, chapitre XXIII, intitulé "Education Physique et sports (matériel)" ;
- 3°) la subvention de fonctionnement du "Club des Jeunes de Wazemmes" reprise à l'article 7, chapitre XXVIII du budget primitif a été, pour 1962, relevée de 400 à 1.000 NF.

Les demandes de subventions présentées par les groupements précités sont en conséquence réservées par le bureau de l'O.I.S.

QUESTIONS DIVERSES.-

M. LUSSIEZ informe le bureau de l'O.M.S. que plusieurs plaines de jeux sont en cours d'aménagement sur les terrains disponibles à proximité du Pont Royal.

Il souligne en outre l'état d'avancement des travaux de construction du stade du Moulin des Alouettes

*
* *

M. VANDEVILLE, Président du Comité des Flandres de la Fédération Française de Boxe, remercie l'Administration Municipale d'avoir permis l'organisation des championnats de France amateurs dans la salle Roger Salengro, parfaitement et rapidement aménagée par les services municipaux.

Après avoir rappelé l'étonnant succès remporté par cette manifestation, M. VANDEVILLE demande à M. LUSSIEZ de bien vouloir être son interprète auprès de M. le Maire, de l'Administration Municipale et des services municipaux pour leur adresser ses très vifs remerciements.

A M. LUSSIEZ et pour l'intérêt qu'il porte à la boxe, la Fédération Française de Boxe a voulu témoigner sa reconnaissance et en son nom M. VANDEVILLE lui remet sa grande plaquette d'Or.

M. BRACQ, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, promu au grade d'Inspecteur Principal informe le bureau de l'O.M.S. de son départ imminent pour REIMS où l'appellent ses nouvelles fonctions.

Il tient à adresser ses remerciements à la Municipalité et à M. l'Adjoint LUSSIEZ en particulier, à tous ses amis membres de l'Office municipal des sports pour l'aide qui lui a été consentie par tous.

Il forme des vœux pour la santé et la prospérité de chacun et souhaite un avenir brillant aux sports lillois.

Le Président adresse à M. BRACQ les félicitations de l'assemblée. Il le remercie également pour tous les services rendus aux sportifs et aux groupements régionaux.

S'adressant à M. MASSART, M. LUSSIEZ croit pouvoir le féliciter de sa nomination prochaine aux fonctions d'inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

Il souhaite son affectation à la direction départementale du Nord, les associations de notre région bénéficieraient ainsi de sa longue expérience et de sa compétence en matière sportive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Président,

Le Directeur,

Le Secrétaire,
Administratif,

J. LUSSIEZ

Dr PARLENTIER

E. FOUCART

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS. -



Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunion - Cabinet des Adjoints, le lundi II Février 1963 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 25 Mai 1962;
- Demanades de subventions d'organisation - Examen;
- Demandes de subventions de fonctionnement - Examen;

Hôtel de Ville, le 30 Janvier 1963

l'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports,

J. LUSSIEZ.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 1963

Les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Lundi 11 Février 1963, sous la présidence de Monsieur J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M. PECQUEUX - Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports

M. BESOMBES - Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports

M. BERTEAU, CAILLIAU, COURMONT, DUBUS, GARBIL, HOCHART, SERGEANT, THIEFFRY, VERRIEST, VRAUX

Etaient excusés : MM. DONNAY, Dr PARMENTIER, PONTIE, VANDEPUTTE, VANDEVILLE, VAN WOLPUT, VILLOT

Assistaient également à la réunion :

M. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
EDME - Rédacteur du Bureau des Sports
FOUCART - Secrétaire Administratif
ROBBE - Moniteur-Chef

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 19 H. et souhaite la bienvenue à M. PECQUEUX, Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports et à M. VRAUX, Secrétaire Général de l'U.S.E.P. - U.F.O.L.E.P. qui assistent pour la première fois à une réunion du Bureau de l'O.M.S.

Le Président transmet les voeux qui lui ont été adressés de NICE par M. CORVI, ancien membre de l'O.M.S.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 25 MAI 1962

Aucune observation n'étant déposée, ce procès-verbal est adopté.

... / ...

... / ...

A titre d'information, M. LUSSIEZ donne lecture d'un arrêté du Conseil d'Etat, en date du 2 Mai 1962, relatif à la location des terrains et installations appartenant aux Communes.

Un arrêté du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, en date du 27 Novembre 1962, fixe la nouvelle réglementation relative à l'administration des Fédérations et Groupements sportifs.

Le Président informe le Bureau de l'O.M.S. que la Fédération des Offices de Sports demande à ses membres de lui faire connaître leur point de vue sur les dispositions de l'arrêté précité en vue d'élever une protestation.

M. LUSSIEZ donne également connaissance du procès-verbal de la réunion de la Commission "Animation" du Conseil Régional des Sports, du Lundi 28 Janvier 1963, à laquelle il assista en compagnie de M. COURMONT.

Le Président informe ses collègues que le crédit inscrit au Budget 1963 en vue de l'attribution des subventions aux groupements sportifs a été porté à 70.000 F. Il rappelle que les propositions d'attribution avaient été établies en 1962 sur les bases suivantes :

- Cotisation à la F.N.O.S.	250 F.
- Subventions de fonctionnement	36.500 F.
- Subventions d'organisation	28.250 F.
	<hr/>
Total :	65.000 F.
	<hr/>

M. LUSSIEZ rappelle qu'il convient de procéder à l'examen des demandes de subventions d'organisation non satisfaites en 1962 et pour lesquelles un crédit complémentaire de 5.000 F. a été inscrit au Budget Supplémentaire.

ETOILE CYCLISTE LILLOISE

L'Etoile Cycliste Lilloise a sollicité une aide complémentaire pour l'année 1962.

Le Bureau émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 600 F.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME

La Ligue des Flandres d'Athlétisme a organisé à LILLE, le 23 Septembre 1962, un match triangulaire entre les sélections des Flandres, de Normandie et de l'Armée.

Une subvention de 3.500 F. est proposée. Avis favorable du Bureau de l'O.M.S.

... / ...

... / ...

LILLE-UNIVERSITE-CLUB - SECTION DE HAND-BALL

Le Bureau de l'O.M.S. émet un avis défavorable quant à l'octroi d'une subvention à ce groupement.

CERCLE SPORTIF SAINT-LOUIS - LILLE - TENNIS DE TABLE -

La Subvention sollicitée par le Cercle Sportif SAINT-LOUIS fait l'objet d'un avis défavorable.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA SAINT-MAURICE FIVES"

La Société de Gymnastique "LA SAINT-MAURICE FIVES" a sollicité une aide complémentaire pour l'année 1962.

Le Bureau émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 900 F.

DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION

ANNEE 1963

LIGUE D'ESCRIME DU NORD DE LA FRANCE

Le Bureau émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 4.000 F. pour l'organisation, à LILLE, d'une épreuve internationale à l'occasion du Cinquantenaire de la Ligue d'Escrime du Nord de la France.

PELOTE BALLE OUVRIERE FRANCAISE

Avis favorable du Bureau quant à l'attribution d'une subvention de 400 F.

LILLE-UNIVERSITE-CLUB - SECTION RUGBY

Le Bureau émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2.000 F. pour l'organisation à LILLE d'une importante manifestation de propagande en faveur du rugby.

A.S.L.I.E. - SECTION HALTEROPHILE

Une demande de subvention a été déposée par la section d'haltérophilie de l'A.S.L.I.E.

Avis défavorable du Bureau de l'O.M.S.

... / ...

... / ...

COMITE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

Le Bureau émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 800 F. pour l'organisation, à LILLE, des Championnats Individuels des Flandres de Gymnastique Artistique.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. DE LILLE

Le Bureau émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 800 F. à l'Association Sportive des P.T.T. de LILLE.

CERCLE OUVRIER SPORTIF "LES NAGEURS LILLOIS "

Le Bureau regrette que la subvention allouée à ce groupement pour l'organisation de la "Fête de l'Eau" soit prélevée sur le crédit réservé aux sociétés sportives.

Le Président ayant rappelé les décisions prises à ce sujet, les propositions ci-après, font l'objet d'un avis favorable :

- Fête de l'Eau	4.500 F.
- Challenge Roger Salengro	2.500 F.
- Organisation de 4 compétitions	1.000 F.

Total	8.000 F.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Le Bureau se montre favorable pour accorder une subvention de 4.000 F. aux Pupilles de Neptune.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

Avis favorable du Bureau quant à l'attribution d'une subvention de 1.500 F.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

ANNEE 1963

Le Bureau décide de reporter à une réunion ultérieure, l'examen des subventions de fonctionnement pour 1963.

La séance est levée à 21 H.50.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Directeur,

Dr. PARMENTIER.

Le Secrétaire Administratif,

E. FOUCART.

MAIRIE DE LILLE
4ème DIVISION
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

POUR INFORMATION



Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunion du Cabinet des Adjoints,

le Mardi 23 Avril 1963, 19 Heures.

ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal de la réunion du 11 Février 1963.
- Demandes de subventions de fonctionnement - Examen.

Hôtel de Ville, le 19 Avril 1963
L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sport
Président de l'Office Municipal des Sports.

J. LUSSIEZ.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 AVRIL 1963

Les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 23 Avril 1963, sous la présidence de Monsieur J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents :

MM. BESOMBES - Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports -
BERTEAU - CAILLIAU - DUBUS - GARBIL - HOCHART - PONTIE - VANDEPUTTE
VERRIEST - VILLOT.

Etaient excusés :

MM. COURMONT - DONNAY - THIEFFRY - VRAUX.

Etaient absents :

MM. Dr PARMENTIER - SERGEANT - VANDEVILLE - VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
FOUCART - Secrétaire Administratif
ROBRE - Moniteur-Chef

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 19 H.15.

Le procès-verbal de la réunion du 11 Février 1963 est adopté sans observation.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - PROPOSITIONS DE REPARTITION -

M. LUSSIEZ rappelle que le crédit inscrit au budget en vue de l'attribution des subventions aux groupements sportifs, s'élève à 70.000 F. La répartition adoptée par le Bureau est la suivante :

... / ...

- Cotisation F.N.O.S.	250
- Subventions de fonctionnement	38.250
- Subventions d'Organisation	31.500
<hr/>	
	70.000
<hr/>	

Après examen des 103 dossiers reçus par les Services de la 4ème Division, le Bureau propose de répartir ainsi qu'il suit, la somme de 38.250 F.

FEDERATIONS DIRIGEANTES :

- SOCIETE DE TIR à l'ARC - l'ANCIENNE ALLIANCE -	70
- ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE FIVOISE	85
- BOULE SPORTIVE DE L'ESPLANADE	160
- BOULE SPORTIVE DE MOULINS-LILLE "LA MOULINOISE"	100
- BOULE FERREE LILLOISE	70
- BOXING CLUB DES FLANDRES	80
- CLUB CULTURISTE DE LA RUE DES POSTES	950
- CLUB DES JEUNES DE WAZEMMES	45
- CLUB SOUS-MARIN DU NORD	410
- CYCLO-CLUB LILLOIS	170
- ETOILE CYCLISTE LILLOISE	225
- CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"	1.900
- SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA SAINT-MAURICE FIVES"	3.400
- STADE OLYMPIQUE DES SOURDS-MUETS DU NORD	120
- ASSOCIATION SPORTIVE DES TRAMWAYS DE LILLE	200
- UNION NAUTIQUE DE LILLE	1.450
- UNION SPORTIVE St MICHEL	290
- UNION DES RANDONNEURS FLANDRE - ARTOIS	165
- L.O.S.C. (Omni-Sports)	1.760
- LILLE UNIVERSITE CLUB	2.700
- ASSOCIATION SPORTIVE des P.T.T.	2.000
<hr/>	
	16.350

... / ...

FEDERATIONS AFFINITAIRES ET OMNI-SPORTS :

- U.F.O.L.E.P.	7.000
- U.S.T.	2.000
- F.S.F.	700
	<hr/>
	9.700

FEDERATIONS SCOLAIRES :

- U.S.E.P.	5.000
- U.G.S.E.L.	1.700
- A.S.S.U.	5.500
	<hr/>
	12.200

RECAPITULATION :

FEDERATIONS DIRIGEANTES	16.350
FEDERATIONS AFFINITAIRES ET OMNI-SPORTS	9.700
FEDERATIONS SCOLAIRES	12.200
	<hr/>
TOTAL :	38.250
	<hr/>

QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe les membres du Bureau de l'O.M.S. que la grande rencontre prévue le 15 Avril 1963 entre le L.U.C. Rugby et le F.C. Lourdais a dû être annulée par suite de l'indisponibilité de ce dernier groupement.

La subvention de 2.000 F. accordée pour cette manifestation par le Conseil Municipal, au cours de sa réunion du 6 Mars 1963, est devenue disponible et réservée pour attribution éventuelle à un ou plusieurs clubs sollicitant une subvention d'organisation.

M. LUSSIEZ donne enfin lecture d'une lettre de M. le Président du Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Boxe qui sollicite une subvention annuelle de fonctionnement.

Avis défavorable du Bureau de l'O.M.S., les subventions n'étant nullement attribuées aux Comités sportifs régionaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H.25

Le Président,
J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

POUR INFORMATION



Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunion du Cabinet des Adjoints,

le MARDI 1er OCTOBRE à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 23 Avril 1963.
- Demandes de subventions d'organisation - Examen.

Hôtel de Ville, le 24 Septembre 1963
L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse
et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

1D6/321
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1er OCTOBRE 1963

Les membres du bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 1er Octobre 1963, sous la présidence de Monsieur J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.



ETAIENT PRESENTS :

M. BESOMBES, Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports, remplaçant M. PEQUEUX, excusé, BERTEAU, COURMONT, DONNAY, GARBIL, Dr PARMENTIER, POMTIE, SERGEANT, VANDEPUTTE, VERRIEST, VILLOT, VRAUX.

ETAIENT EXCUSES :

MM. DUBUS, HOCHART et VAN WOLPUT.

ETAIENT ABSENTS :

MM. CAILLIAU et VANDEVILLE.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
DEGAND, Chef du Bureau des Sports
FOUCART, Secrétaire Administratif
ROBBE, Moniteur-Chef

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il présente les félicitations de l'O.M.S. à M. GARBIL à l'occasion de la récente nomination de son épouse au grade de Chevalier du Mérite Sportif.

Le Président informe également les membres de la nomination récente de M. DEGAND en qualité de Chef du Bureau des Sports et remercie M. ROBBE, Moniteur-Chef, d'avoir assuré l'intérim de cette fonction avec compétence et dévouement.

Le procès-verbal de la réunion du 25 Avril 1963 est adopté sans observation.

SUBVENTIONS D'ORGANISATION .-

M. LUSSIEZ rappelle qu'au cours de la réunion du 11 Février 1963, le bureau de l'O.M.S. avait fixé à 21.500 F. la somme à réserver pour attribution des subventions d'organisation. A la date précitée, 21.500 F. avaient été répartis. Cependant, la Commission de l'Education Physique et des Sports a opposé un refus à l'attribution d'une subvention de 400 F. à la PELOTE BALLE OUVRIERE FRANCAISE, Association régionale ne comptant aucun Lillois parmi ses Sociétaires et dont le siège est à HASNON.

.../...

Le F.C. LOURDAIS ne s'étant pas déplacé à LILLE, la Section de Rugby du LILLE UNIVERSITE CLUB n'a pu organiser le match de propagande prévu à la date du 15 Avril 1965 et la somme de 2.000 F. votée par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 6 Mars 1965, n'a pu être mandatée au L.U.C.

Il en a été de même pour la subvention de 800 F. accordée à l'A.S.P.T.T. de LILLE à la suite de l'annulation des journées de Jeunes prévues les 19 et 25 Mai 1965.

En conséquence, il reste disponible à ce jour une somme de :

$$51.500 - 18.500 (21.500 - 5.200) = 15.200 \text{ F.}$$

a) A.S.P.T.T. LILLE - Par suite des circonstances atmosphériques défavorables, la Journée des Jeunes n'a pu être organisée, elle a été remplacée par un tournoi de football comportant la participation des Postiers de BRUXELLES.

Les concours de boules se sont déroulés ainsi que prévu.

Le bilan de ces manifestations révèle un déficit de 1.381 F.

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 600 F.

b) LEIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME - Un match Interligues de Cadets organisé le 15 Avril 1965 a réuni des Sélections de PARIS, d'ALSACE, de PROVENCE, du CENTRE et des FLANDRES. Les dépenses se sont élevées à 2.490 F. alors que les recettes n'atteignaient que 110 F.

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2.000 F.

c) ETOILE CYCLISTE LILLOISE - Cette Société a organisé les cinq Courses traditionnelles qui se sont disputées sur le territoire de LILLE en 1965.

Le bureau de l'O.M.S. se montre favorable à l'octroi d'une subvention de 2.650 F.

M. LUSSIEZ informe l'assemblée qu'une étude est en cours en vue de remplacer ces cinq épreuves par une ou deux grandes courses de fond.

d) UNION NAUTIQUE DE LILLE - Cette Société a organisé le 9 Juin 1965 sur le Plan d'Eau du Nouveau Port de LILLE, les Régates Internationales. Le bilan de cette manifestation laisse apparaître un déficit 3.852 F.

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 3.500 F.

e) UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - Une demi-finale et une finale départementale du Cross des Ecoliers se sont déroulées à LILLE les 28 Février et 14 Mars 1965. Les dépenses se sont élevées à une somme de 3.284,17 F.

M. VRAUX, Secrétaire Général de l'U.S.E.P. souligne l'utilité de cette compétition qui suscite un certain engouement parmi les jeunes.

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2.000 F.

f) AMICALE DES H.B.M. du FAUBOURG DE BETHUNE - A la suite du concours organisé le 9 Juin, le Président de la Section "Boule Ferrée" sollicite une subvention destinée à couvrir le déficit qui se chiffre à 348 F.

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 150 F.

....

.../...

g) CERCLE SPORTIF ST LOUIS - Section "Tennis de Table" -

M. le Président de la Section "Tennis de Table" du CERCLE SPORTIF ST LOUIS, sis à LILLE, 20, rue du Marché, a, par lettre en date du 6 Juin 1963, rappelé à M. le Maire que sa dernière demande de subvention avait été rejetée, alors que des sommes importantes sont allouées, par certaines Municipalités, aux Clubs pratiquant ce sport.

Les recettes effectuées par cette Section se chiffrent annuellement à 350 F. (15 licenciés) alors que les dépenses envisagées au cours de la saison 1963/1964 seraient de l'ordre de 2.000 à 3.500 F. A eux seuls, les frais de déplacements, d'assurance, d'achats de matériel, d'engagements, évalués pour une équipe de 5 joueurs pratiquant en Championnat de France 2ème Division, s'élèveraient à près de 2.000 F.

Un subside de l'ordre de 1.500 à 2.000 F. est sollicité par M. le Président du C.S.L.L. en faveur de la Section "Tennis de Table" et M. le Maire est informé qu'une action pourrait éventuellement être engagée par ce Club si satisfaction ne lui était pas donnée.

M. LUSSIEZ donne lecture de la lettre adressée à M. le Président du C.S.L.L. le 24 Juillet 1963 qui contenait les précisions suivantes :

- la demande de subvention complémentaire, pour l'année 1962, n'a effectivement pas été retenue lors de son examen par les Commissions compétentes.
- le 31 Mars 1963, aucune demande de subvention de fonctionnement, pour 1963, n'avait été déposée par le C.S.L.L. Section "Tennis de Table" et ne figurait donc pas au nombre des 103 dossiers examinés par les Commissions Municipales en Avril 1963.
- le dossier adressé à M. le Maire le 6 Juin 1963 serait soumis à leur examen au cours du dernier trimestre de la présente année; il convenait cependant de fournir le bilan exact de la dernière saison.

Toutes précisions étaient enfin données quant aux sommes réelles allouées à certains Clubs par les Municipalités reprises dans la lettre adressée à M. le Maire le 6 Juin 1963.

Les membres du Bureau de l'O.M.S. constatent avec regret que depuis Juillet 1963, les responsables du C.S.L.L. n'ont pas jugé utile de remettre le bilan de la saison 1962/1963 et, à l'unanimité, émettent un avis défavorable à l'octroi de la subvention sollicitée par ce Club.

h) UNION AERIENNE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING -

M. le Maire a reçu du Président de ce groupement, une demande de subvention. Les effectifs ne cessent d'augmenter; 199 Lillois pratiquent le vol à voile, l'aéromodélisme, le vol moteur et, fréquentent la Section de parachutisme. Les membres du bureau de l'O.M.S. souhaiteraient l'octroi à l'UNION AERIENNE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING d'une subvention destinée à l'achat d'un planeur qui pourrait être baptisé "VILLE DE LILLE".

Avis favorable pour l'attribution d'une somme de 2.500 F. à titre de subvention tout à fait exceptionnelle.

QUESTIONS DIVERSES

I - SERVICE DE DOCUMENTATION DU CENTRE REGIONAL D'EDUCATION SANITAIRE ET SOCIALE - OFFRES D'AFFICHES "ANNONCE DE MATCH" -

Des bulletins de commande d'affiches "Announce de Match" sont remis aux membres du bureau de l'O.M.S. Les Clubs Sportifs en activité dans la région recevront gratuitement ces affiches après avoir rempli et retourné les bulletins au Centre Régional d'Education Sanitaire et Sociale, Service de Documentation sis à LILLE, 19, rue des Buissons.

2 - ORGANISATION A LILLE, en SEPTEMBRE 1964, d'une GRANDE DEMONSTRATION D'ATHLETISME et de GYMNASTIQUE - AVIS -

M. LUSSIEZ informe le bureau de l'O.M.S. que M. le Maire souhaite la mise à l'étude d'une grande démonstration d'athlétisme et de gymnastique à organiser à LILLE en Septembre 1964, le Samedi 12 par exemple, au Stade FELIX GRIMONPREZ.

Un important spectacle pourrait être offert aux jeunes Lillois et à leurs parents s'il était fait appel aux vedettes de l'athlétisme, de la gymnastique et du sport.

En ce qui concerne l'athlétisme, M. SERGEANT déclare :

1°) une demande de participation des athlètes est à adresser à la Fédération Française d'Education Physique;

2°) les Jeux Olympiques de TOKYO auront lieu en Octobre 1964 et il est à craindre qu'à la date prévue les vedettes soient indisponibles.

3°) les athlètes ne sont généralement pas disponibles le Samedi et le Jeudi semblerait plus favorable.

M. SERGEANT souligne qu'il pourrait être envisagé une manifestation semblable à celle organisée à LENS, le Jeudi 14 Mars dernier.

Il consultera le calendrier 1964 et communiquera à M. LUSSIEZ les dates des grandes manifestations d'athlétisme arrêtées par la Fédération Française.

M. SERGEANT et VERRIEST insistent sur la nécessité d'installer l'éclairage et la sonorisation au Stade FELIX GRIMONPREZ. Il serait dès lors possible d'y organiser, en nocturne, de grandes compétitions d'athlétisme, telles que celles réalisées à CAMBRAI où d'importantes recettes furent récemment enregistrées.

M. SERGEANT souligne la qualité de la piste du Stade FELIX GRIMONPREZ; certains athlètes pourraient tenter d'y battre des records (4 x 1.500 notamment). Il signale enfin, qu'il envisage d'y organiser en 1964, les Championnats Internationaux Militaires.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 H.45.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau

OFFICE MUNICIPAL

DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion extraordinaire du Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunion du Cabinet des Adjoints,

le Mercredi 5 Février à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Organisation d'une fête sportive en Septembre 1964 au Stade GRIMONPREZ -
Etude.

Hôtel de Ville, le 29 Janvier 1964
L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse
et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

4ème Division
4ème Bureau

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



PROCES-VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE

DU MERCREDI 5 FEVRIER 1964

Une réunion extraordinaire des membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports a eu lieu à l'Hôtel de Ville, le Mercredi 5 Février 1964, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Sports.

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire, déléguée aux Fêtes et Cérémonies Publiques, Présidente de la Caisse des Ecoles Municipales de LILLE, assistait à cette séance.

ETAIENT EN OUTRE PRESENTS :

MM. BESOMBES, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, représentant M. PECQUEUX, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports;
BERTEAU, Président de la Ligue des Flandres de Volley-Ball;
DUBUS, Président de la Ligue des Flandres de Tennis de table;
HOCHART, Secrétaire Général de la Ligue du Nord de Football;
PONTIE, Président de la Ligue des Flandres de Basket-ball;
ROBBE, Secrétaire Général du Comité Régional des Flandres de la F.F. de Gymnastique;
SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme;
THIEFFRY, Président de la Ligue des Flandres de Lutte;
VERRIEST, Secrétaire Général de l'A.S.S.U. (Association du Sport Scolaire et Universitaire).

ETAIENT EXCUSES :

MM. CAILLIAU, Président du Comité des Flandres de la F.F. de Cyclisme;
COURMONT, Conseiller Municipal et Président d'Honneur de la Ligue des Flandres de Hockey;
GARBIL, délégué de la Ligue du Nord de F.F. de Natation et Président du Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de LILLE";
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire, Vice-Président de l'O.M.S.

ETAIENT ABSENTS :

MM. DAMIENS, Secrétaire du Comité Régional des Flandres de Boxe;
DASSONVILLE, Secrétaire Général de la Ligue du Nord de Judo;
DERVILLE, Président de la Ligue d'Escrime du Nord de la France;
DONNAY, Secrétaire Adjoint de la Ligue des Flandres de Lawn-Tennis;
VANDEPUTTE, Vice-Président de la Ligue des Flandres d'Haltérophilie;
VILLOT, Secrétaire Général de la Ligue des Flandres d'Aviron;
VRAUX, Secrétaire Général de l'U.F.O.L.E.P.

.../...

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

MM. Dr PARMENTIER, Directeur de l'Office Municipal des Sports;
TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division;
DEGAND, Chef du Bureau des Sports;
FOUCART, Secrétaire Administratif.

Après avoir souligné le caractère particulier de la question figurant à l'ordre du jour de la présente réunion, le Président précise qu'un remaniement complet du programme traditionnellement offert aux enfants et à leurs familles à l'occasion de la Fête de Clôture des Centres Aérés Municipaux de vacances est souhaité par M. le Maire depuis quelques années.

Mme LEMPEREUR déclare qu'il importe de procéder de toute urgence à une étude en vue d'organiser, au cours de la présente année, une grande fête de la Jeunesse comportant un important spectacle sportif.

Elle rappelle les préoccupations de M. le Maire quant aux problèmes de circulation chaque année de plus en plus difficiles. Elle insiste sur les sérieuses perturbations que provoquerait désormais en ville un long cortège d'enfants.

Il eût été possible de prévoir cette manifestation fin Juin, soit en fin d'année scolaire, mais l'Office Départemental d'études et de documentation organise une "Quinzaine de la Jeunesse" en Mai 1964 et Mme LEMPEREUR estime qu'il convient de la fixer définitivement au mois de Septembre 1964.

L'assemblée, unanime, retient les dates suivantes qui coïncident avec les fêtes de la Braderie :

- Samedi 5 Septembre 1964 : Fête de Clôture des Centres Aérés de vacances;
- Dimanche 6 Septembre 1964 à 15 heures : grande manifestation sportive au Stade FELIX GRIMONPREZ.

M. SERGEANT rappelle que les Jeux Olympiques se dérouleront à TOKIO, du 14 au 21 Octobre 1964 et remarque que les athlètes nationaux participeront, en Septembre, à de nombreuses compétitions en vue d'obtenir leur sélection pour ce tournoi mondial.

Le Vice-Président de la Fédération Française d'Athlétisme donne connaissance des manifestations inscrites au calendrier :

- 10 Septembre 1964 : MONACO, NEMOURS, CHATELLERAULT - trois rencontres internationales.
- La semaine suivante vraisemblablement : Match FRANCE - ANGLETERRE.
- les 26 et 27 Septembre : Rencontre FRANCE - HONGRIE, destinée à parfaire la condition de la sélection française.

Il n'est donc guère possible d'espérer obtenir le concours de ces athlètes le 6 Septembre.

Cependant, M. SERGEANT révèle qu'à l'échelon régional, une rencontre aura lieu à LILLE à la date précitée; elle comportera notamment les éliminatoires du Kilomètre et relais. Ces épreuves pourraient servir de base à la manifestation sportive envisagée.

.../...

Une compétition d'athlétisme FRANCE - BENELUX doit d'autre part avoir lieu à BRUXELLES, le 30 Août 1964. Il serait souhaitable qu'une manifestation semblable puisse se dérouler à LILLE en Septembre 1965; cet événement sportif serait à inclure dans la fête des Centres Aérés l'an prochain.

La Commission prend acte de ces informations.

M. SERGEANT précise enfin que la Fédération Française d'Education Physique organise chaque année, sous l'égide du Comité National des Sports, une journée sportive qui a toujours lieu avant les vacances scolaires. La Ville de LENS en a bénéficié en 1963; pour 1964, la Ville de STRASBOURG a été retenue. La Ville de LILLE aurait intérêt à poser dès maintenant sa candidature; la Fédération Française d'Education Physique a son siège à PARIS, 2, rue de Valois, la Présidente en est Mme R. MAYER.

En conclusion, M. LUSSIEZ suggère qu'un programme soit établi par chacun des représentants des diverses disciplines sportives représentées à l'O.M.S.

Mme LEMPEREUR souligne qu'à ce programme pourrait être joint un état des dépenses incombant éventuellement aux Associations.

Pourraient être envisagées le Samedi 5 Septembre : des démonstrations de judo et d'haltérophilie. Pour la manifestation du Dimanche, la réunion comporterait un match de volley-ball, un match de basket-ball; la compétition d'athlétisme se déroulerait durant l'enlèvement des agrès installés sur le terrain de football. La matinée se terminerait par un match de football, d'une durée d'une heure, entre une équipe minimes ou cadets du L.O.S.C. contre une semblable de l'Iris ou de l'O.S.F.

En accord avec tous les membres présents, la prochaine réunion est fixée au 12 Mars 1964 à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 H.30.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



106/331

Vous êtes prié d'assister à la réunion extraordinaire du
Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville,
Salle de réunion du Cabinet des Adjoints,
le Jeudi 12 MARS à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Organisation d'une fête sportive en Septembre 1964 au Stade Grimonprez.
Etude.

Hôtel de Ville, le 3 Mars 1964
L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse
et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

4ème Division
4ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE

DU JEUDI 12 MARS 1964

Une réunion extraordinaire des membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports s'est tenue à l'Hôtel de Ville le Jeudi 12 Mars 1964, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, délégué aux Sports.

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire, déléguée aux Fêtes et Cérémonies Publiques, Présidente de la Caisse des Ecoles de LILLE, assistait à cette séance.

Etaient en outre présents :

MM. BESOMBES, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, représentant M. PECQUEUX, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.
BERTEAU - Président de la Ligue des Flandres de Volley-ball
CAILLIAU - Président du Comité des Flandres de la F.F. de Cyclisme
COURMONT - Conseiller Municipal - Président d'Honneur de la Ligue des Flandres de Hockey
DASSONVILLE - Secrétaire Général de la Ligue du Nord de Judo
DERVILLE - Président de la Ligue d'Escrime du Nord de la France
DONNAY - Secrétaire Adjoint de la Ligue des Flandres de Lawn-Tennis
GARBIL - Délégué de la Ligue du Nord de la F.F. de Natation et Président du Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de LILLE"
HOCHART - Secrétaire Général de la Ligue du Nord de Football
PONTIE - Président de la Ligue des Flandres de Basket-ball
ROBBE - Secrétaire Général du Comité des Flandres de la F.F. de Gymnastique
SERGEANT - Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme
THIEFFRY - Président de la Ligue des Flandres de Lutte
VILLOT - Secrétaire Général de la Ligue des Flandres d'Aviron

Etaient excusés :

MM. DUBUS - Président de la Ligue des Flandres de Tennis de Table
Dr PARMENTIER - Directeur de l'Office Municipal des Sports
VANDEPUTTE - Vice-Président de la Ligue des Flandres d'Haltérophilie
VAN WOLPUT - Adjoint au Maire - Vice-Président de l'O.M.S.
VERRIEST - Secrétaire Régional de l'A.S.S.U. (Association du Sport Scolaire et Universitaire)
VRAUX - Secrétaire Général de l'U.F.O.L.E.P.

Etait absent:

M. DAMIENS - Secrétaire du Comité Régional des Flandres de Boxe

.../...

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
DEGAND - Chef du Bureau des Sports
FOUCART - Secrétaire Administratif

En ouvrant la séance à 19 H.15, le Président informe les membres présents que MM. DONNAY et VILLOT étaient excusés lors de la réunion du 5 Février 1964 et non absents comme indiqué au procès-verbal de cette séance.

Compte tenu de cette rectification, le procès-verbal de la réunion précédente est adopté sans observation.

En accord avec le Président, Mme LEMPEREUR demande aux membres de s'en tenir aux conclusions du procès-verbal de la réunion du 5 Février 1964, en vue d'établir un programme des journées des 5 et 6 Septembre 1964 qui marqueront la fête de clôture des Centres Aérés.

Il est précisé qu'en cas de mauvais temps, la fête prévue au Stade GRIMONPREZ se déroulera au Palais Rameau.

En respectant les engagements envisagés lors de la réunion précédente, il est décidé qu'au cours de la fête du Samedi 5 Septembre 1964, des démonstrations de judo, lutte et haltérophilie encadreront les productions des enfants des Centres.

De plus, la journée se terminera par un match de rugby opposant 2 équipes Juniors.

La Ligue des Flandres d'Aviron propose par ailleurs, une démonstration sur la partie du canal comprise entre le Pont Royal et le Pont du Petit Paradis, par les embarcations de l'Union Nautique de LILLE.

Cette démonstration aurait lieu avant la fête, au moment de l'arrivée des enfants au Stade.

En ce qui concerne la journée sportive du Dimanche 6 Septembre 1964, les responsables des Ligues Régionales ont prévu les concours suivants :

- en Volley-ball : Joueurs de LILLE et Joueurs de TOURCOING
- Basket-ball : une équipe du L.O.S.C. sera opposée à une équipe de St ANDRE
- Hockey : un match aura lieu, toutefois les équipes restent à désigner
- Athlétisme : exhibitions par les meilleurs athlètes régionaux
- Football : match entre deux équipes de jeunes de la région lilloise

Pendant toute la durée de la fête, les amateurs de tennis pourront applaudir les meilleures raquettes lilloises.

Il est convenu que les responsables des diverses disciplines sportives qui participeront au spectacle, fourniront pour le 15 Avril, un état prévisionnel de dépenses et toutes précisions concernant les démonstrations envisagées ainsi que leurs besoins en matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.15.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE de LILLE

4ème Division
4ème Bureau

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville - Salle de Réunion du Cabinet des Adjoints,

le Mardi 25 Juin 1964

à 19 heures.

ORDRE du JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 1er Octobre 1963
- Demandes de subventions de fonctionnement et d'organisation - Examen.

Hôtel de Ville, le 15 Juin 1964

L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et
aux Sports,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE de LILLE

4ème Division
4ème Bureau

1D6/371



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 23 Juin 1964

Les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 23 Juin 1964, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. BESOMRES, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, représentant M. PECQUEUX, Directeur de ce Service, BERTEAU - COURMONT - DUBUS - GARBIL - HOCHARD - PONTIE - SERGEANT - THIEFFRY - VANDEVILLE - VERRIEST - VILLOT.

Etaient excusés :

MM. DONNAY - VAN WOLPUT - VRAUX.

Etaient absents :

MM. Dr. PARMENTIER - CAILLIAU - VANDEPUTTE.

Assistaient également à la réunion :

MM. DEGAND - Chef du Bureau des Sports
FOUCART - Secrétaire administratif

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 19 H 15 en excusant les absences de MM. TRICOTTEUX et ROBEE, atteints par la maladie et en formulant des voeux de prompt rétablissement. Les membres présents s'associent sincèrement à ces souhaits.

Le procès-verbal de la réunion du 1er Octobre 1963 est adopté sans observation.

SUBVENTIONS d'ORGANISATION

M. LUSSIEZ rappelle que le crédit inscrit au budget en vue de l'attribution des subventions aux groupements sportifs s'élève à 75.000 F.

Plusieurs sociétés ont déjà fait parvenir les bilans de manifestations sportives ayant eu lieu au début de l'année 1964.

- C.O.S. "Les NAGEURS LILLOIS"

Cette société a organisé un grand gala international les 29 et 30 Mai 1964 pour fêter le trentième anniversaire de sa fondation.

.../...

Une subvention de 5.000 F. est proposée en compensation d'une dépense totale de 9.762,15 F.

- LIGUE d'ESCRIME du NORD de la FRANCE

L'organisation du Challenge DUPRIEZ en date du 12 Avril 1964 dans la salle des sports de l'Université a provoqué un déficit de 1.354 F.

Le Bureau émet un avis favorable pour une subvention de 1.000 F.

- LIGUE du NORD de JUDO

Le 27 Janvier 1964, une rencontre FRANCE - U.S.A. a été organisée dans la salle Roger Salengro et a connu un certain retentissement.

Malgré une recette de 3.920 F., le bilan dressé par les organisateurs laisse apparaître un déficit de 3.395 F.

Une attribution de 1.000 F. est proposée.

- UNION SPORTIVE de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Cross des Ecoliers s'est disputé aux abords du Stade Félix Grimonprez les 12 Décembre 1963 et 16 Janvier 1964 et a nécessité une dépense totale de 2.823 F. qu'aucune recette n'est venue atténuer.

Avis favorable pour accorder une somme de 2.000 F.

- CERCLE NAUTIQUE "Les PUPILLES de NEPTUNE de LILLE"

Cette société a organisé plusieurs galas au cours du 1er semestre 1964. Il en est résulté un déficit total de 7.599 F.

Le Bureau propose une subvention de 5.000 F.

- COMITE REGIONAL des FLANDRES de la F.F. de GYMNASTIQUE

L'organisation des championnats individuels des Flandres de gymnastique artistique a nécessité d'importantes dépenses qui se sont élevées à 1.230 F.

En vue de compenser le déficit de cette manifestation, qui s'est déroulée le 3 Mai 1964 en la salle Debeyre, il est donné avis favorable pour l'octroi d'une subvention de 1.000 F.

- LILLE-UNIVERSITE-CLUB - Section Hockey -

A l'occasion du Quarantenaire de sa fondation, les dirigeants de ce club ont mis sur pied un tournoi international qui s'est déroulé les 30 et 31 Mai 1964.

Le bilan de cette manifestation laisse apparaître un déficit de 2.945,90 F.

Il est proposé d'accorder une attribution de 2.000 F.

- LILLE-UNIVERSITE-CLUB - Section Escrime -

La Coupe Universitaire qui s'est déroulée le 17 Mai 1964 en la salle Debeyre, a, malgré l'appoint financier de l'Académie, créé à cette section un déficit de 1.820 F.

Avis favorable pour accorder une somme de 1.000 F.

.../...

- COMITE DES FLANDRES de la F.F. de CYCLISME

Les Championnats des Flandres "Indépendants et Amateurs" se sont déroulés sur une partie du territoire de LILLE et ont connu un succès considérable.

En vue de diminuer le déficit de cette manifestation, le Bureau est favorable pour l'attribution d'une subvention de 1.000 F.

En accord avec les membres présents, M. LUSSIEZ propose une seconde réunion pour le Mardi 30 Juin, au cours de laquelle seront examinées les subventions de fonctionnement.

Séance levée à 22 H 15.

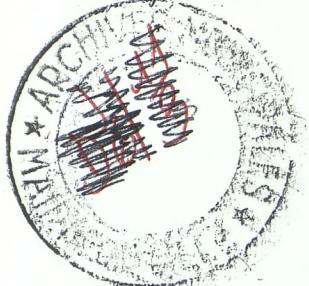
Le Président,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE de LILLE

4ème Division
4ème Bureau

106/321



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 30 Juin 1964

Conformément à la décision prise à la fin de la réunion du 25 Juin 1964, le Bureau de l'Office Municipal des Sports s'est réuni en formation restreinte, le Mardi 30 Juin 1964, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint aux Sports, à l'Hôtel de Ville, dans la salle de réunion du Cabinet des Adjoints.

Etaient présents :

MM. PECQUEUX, Inspecteur Départemental, Chef du Service de la Jeunesse et des Sports - BERTEAU - COURMONT - PONTIE - THIEFFRY - VERRIEST - VILLOT - VRAUX.

Assistaient également à la réunion :

MM. DEGAND - Chef du Bureau des Sports
FOUCART - Secrétaire administratif

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 18 H 30 et rappelle aux membres présents qu'il reste à répartir une somme de 36.000 F. au titre des subventions de fonctionnement.

Après examen des 94 dossiers reçus par les Services de la 4ème Division, le Bureau propose de la répartir ainsi qu'il suit :

FEDERATIONS DIRIGEANTES

Amicale H.B.M. du Faubourg de Béthune	80
A.S. Bouliste Fivoise	100
Boule Ferrée Lilloise	60
Boule Sportive de l'Esplanade	160
Boule Sportive de Moulins-Lille	120
Club Bouliste des Bois Blancs	40
Société de Tir à l'Arc "L'Ancienne Alliance"	90
Billard Club Fivois	50
Boxing Club des Flandres	100
Club Haltérophile et Culturiste de la rue des Postes	1.000
Club Sous-Marin du Nord	500
Etoile Cycliste Lilloise	100
Omni-Sports Fivois	1.500

A reporter : 3.900

.../...

Report : 3.900

Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune"	I.900
Racing-Club Buisson-Pellevoisin	250
Union Sportive "Cercle St Michel"	I00
Société de Gymnastique "St Maurice Fives"	I.000
Stade Olympique des Sourds et Muets	I50
Association Sportive des Tramways de Lille	200
Union Nautique de Lille	I.200
Union Sportive St Michel	300
L.O.S.C. (Omni-Sports)	I.500
Lille Université Club	3.000
Association Sportive des P.T.T.	3.500
Union Aérienne Lille-Roubaix-Tourcoing	I.000

	I8.000

FEDERATIONS AFFINITAIRES et OMNI-SPORTS

U.F.O.L.E.P.	4.000
U.S.T.	I.500

	5.500

FEDERATIONS SCOLAIRES

U.S.E.P.	4.000
A.S.S.U.	6.000
U.G.S.E.L.	2.500

	I2.500

Récapitulation

Fédérations dirigeantes	I8.000
Fédérations affinitaires et omni-sports	5.500
Fédérations scolaires	I2.500

Total :	56.000

Avis défavorable a été émis par les membres du Bureau pour les demandes formulées par la Société Pêche et Tourisme "P'tits Quinquis" et l'Union des Randonneurs Flandres Artois, ces Sociétés ne présentant pas un caractère nettement sportif et ne relevant d'aucunes fédérations régulièrement inscrites.

...//...

QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe les membres du Bureau de l'O.M.S. de la reconstitution du Club Municipal "Les Lutteurs Lillois" qui s'est effectuée au cours d'une Assemblée Générale en date du 25 Juin 1964.

Les formalités sont en cours auprès des services préfectoraux et les entraînements auront lieu en une salle de la Maison des Amicales Lilloises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Président,

J. LUSSIEZ.